# COLLECTION Rapports

JANVIER 2000

N° 208

LA SITUATION EN 1997 DES ENTREPRISES CRÉÉES EN 1994 par des chômeurs bénéficiaires d'une aide publique

Comparaison avec les autres créateurs

#### **Marie-Odile SIMON**

Département "Évaluation des Politiques Sociales"

vier 2000.





Crédoc - Collection des rapports. N° 0208. Janvier 2000.



# CREDOC

# LA SITUATION EN 1997 DES ENTREPRISES CRÉÉES EN 1994 par des chômeurs bénéficiaires d'une aide publique

Comparaison avec les autres créateurs

Exploitation complémentaire de l'enquête SINE auprès des entreprises créées ou reprises au premier semestre 1994 – vagues 1 et 2

Étude réalisée à la demande de la Direction de l'Animation de la Recherche des Études et des Statistiques (DARES) du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité

Marie-Odile SIMON
Département Évaluation
des Politiques Sociales

Janvier 2000

142, rue du Chevaleret 75013 - PARIS

### SOMMAIRE

INTRODUCTION	6
LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	6
L'ENQUÊTE SINE	8
1ÈRE PARTIE : LE DEVENIR DES ENTREPRISES TROIS ANS APRÈS LEUR CRÉATION	10
I. LES TAUX DE SURVIE À TROIS ANS	11
I. 1. Trois ans après la création, près de la moitié des entreprises ont disparu	11
I. 2. Les anciens chômeurs plus exposés à la cessation d'activité que les actifs occupés	12
II. LES TAUX DE SURVIE SELON LES TYPES D'ENTREPRISES CRÉÉES PAR LES CHÔMEURS AIL	DÉS 13
II. 1. Les 10 types d'entreprises créées par les chômeurs aidés	13
II. 2. Des réussites variables selon les profils	
II. 3. Les commerces sans ressources ont tendance à disparaître	15
2 <sup>ème</sup> Partie : les facteurs qui influent sur la probabilité de cesser l'activité	17
I. COMPARAISON DES ENTREPRISES ACTIVES ET DES ENTREPRISES MORTES EN 1997	18
I. 1. Après trois ans, les créateurs qui survivent sont plus âgés, plus diplômés et plus expérimentés	19
I. 2. Les entreprises en activité ont plus souvent été accompagnées mais ont surtout bénéficié d'un	apport
financier plus important au démarrage	25
II. LES ENTREPRISES CRÉÉES PAR DES CHÔMEURS CONSERVENT LEUR CARACTÈRE	
SPÉCIFIQUE	34
III. LES FACTEURS DÉTERMINANTS DE SURVIE DES ENTREPRISES	39
III. 1. Comparaison à une situation de référence	40
III. 2. Les deux clés de la réussite : le secteur d'activité et les moyens financiers pour démarrer	41
III. 3. Être ancien chômeur : un léger frein à la réussite, atténué par le fait d'avoir perçu une aide	47
III 4. Les critères sont un neu différents selon le statut	49

3EME PARTIE: LES ENTREPRISES ENCORE ACTIVES: L'EVOLUTION ENTRE LES DEUX INTERROGATIONS	51
I. COMPARAISON DES ÉVOLUTIONS SELON LA CATÉGORIE DE CRÉATEURS	52
I. 1. Près de la moitié des entreprises ont cherché à accroître leur activité	52
I. 2. Les chômeurs non aidés en situation plus difficile	53
I. 3. Les chômeurs aidés plus dynamiques	54
I. 4. Mais les chômeurs aidés restent à la tête d'entreprises de petite taille	55
II. LES DIFFÉRENCES PARMI LES CHÔMEURS AIDÉS SELON LES TYPES D'ENTREPRISE	61
CONCLUSION	66
ANNEXES:	
Questionnaires	70
Détail de la construction de la nomenclature en 14 postes	79
Taux de survie selon le statut du créateur	81

### **TABLEAUX**

Tableau n° 1	Situation des entreprises en 1997 selon le statut du créateur	12
Tableau n° 2	Taux de survie selon le type de créateur au sein des chômeurs aidés en 1997	14
Tableau n° 3	Part des types d'entreprise en 1994 et 1997	16
Tableau n° 4	La pérennité de l'entreprise à trois ans selon le profil des créateurs	21
Tableau n° 5	La pérennité de l'entreprise à trois ans selon la familiarité avec la création d'entreprise	22
Tableau n° 6	La pérennité de l'entreprise à trois ans selon les motivations de création	23
Tableau n° 7	La pérennité de l'entreprise à trois ans selon la continuité avant l'activité antérieure	24
Tableau n° 8	La pérennité de l'entreprise à trois ans selon l'investissement dans la préparation du projet.	28
Tableau n° 9	La pérennité de l'entreprise à trois ans selon l'origine de l'entreprise	29
Tableau n° 10	La pérennité de l'entreprise à trois ans selon l'entreprise au démarrage	30
Tableau n° 11	La pérennité de l'entreprise à trois ans selon sa forme juridique et son secteur d'activité	31
Tableau n° 12	La pérennité de l'entreprise à trois ans selon la clientèle d'origine	33
Tableau n° 13	Les paramètres les plus influents sur la probabilité de cesser l'activité	41
Tableau n° 14	Détail de l'influence des variables les plus significatives	44
Tableau n° 15	Les critères les plus influents selon le statut du créateur	49
Tableau n° 16	Perspective des créateurs pour leur propre entreprise	52
Tableau n° 17	Évolutions de la clientèle entre 1994 et 1997	55
Tableau n° 18	Évolutions des produits entre 1994 et 1997	56
Tableau n° 19	Situation financière	57
Tableau n° 20	Les effectifs	58
Tableau n° 21	Opinion générale	59
Tableau n° 22	Les objectifs	<b>6</b> 0
Tableau n° 23	Perspectives des créateurs face à leur propre entreprise	63
Tableau n° 24	Quelques indicateurs des difficultés rencontrées selon le type d'entreprise	64
Tableau n° 25	Perception de l'avenir selon le type d'entreprise	65

## **GRAPHIQUES**

Graphique n° 1	Structure de la population des créateurs d'entreprise - oppositions selon la forme de l'entreprise	orise
	et les moyens financiers	36
Graphique n° 2	Structure de la population des créateurs d'entreprise - oppositions selon la qualification et l	'âge
	des créateurs	37
Graphique n° 3	Représentation des différences séparant les catégories de créateurs d'entreprises	38

#### INTRODUCTION

## LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Sur 100 entreprises créées ou reprises au premier semestre 1994, période de référence considérée dans la première enquête SINE (SINE 94), 30 l'ont été par des chômeurs bénéficiaires de l'aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprise (ACCRE). Comme son nom l'indique, l'ACCRE est une aide de l'État à la création d'entreprise pour les chômeurs. Elle a été instaurée à la fin des années soixante-dix, et concernait (jusqu'en avril 1994) uniquement les demandeurs d'emploi pouvant prétendre à une indemnisation. L'aide a pris jusqu'en 1996 la forme d'une prime et d'une exonération des cotisations sociales l.

Depuis plusieurs années, l'ACCRE est au centre d'un processus d'évaluation mené par le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité. Dans ce cadre, différents travaux ont été réalisés. Ils ont permis de mettre en avant l'originalité des parcours des créateurs d'entreprise<sup>2</sup> qui ont bénéficié de cette aide, et les particularités de leurs entreprises. En particulier, une exploitation complémentaire de l'enquête SINE 94, réalisée par le CRÉDOC en 1997<sup>3</sup>, a montré que les bénéficiaires de l'ACCRE sont plutôt des anciens salariés expérimentés qui tentent pour la première fois l'expérience de la création, ce qui en fait un public plus riche en ressources professionnelles que les chômeurs non aidés et moins proche du monde de l'entreprise que les actifs occupés. Les chômeurs aidés créent de plus petites entreprises que les actifs occupés, tant du point de vue de l'investissement financier que du nombre de salariés. Ce sont majoritairement des commerces et des entreprises artisanales. Au-delà de ces différences sur le type d'entreprises créées, les chômeurs aidés se distinguent aussi des autres

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pour en savoir plus sur les conditions d'attribution de l'ACCRE et sur son historique, Evaluation des politiques d'emploi et action publique: l'exemple de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise, thèse de doctorat d'économie d'Anne-Lise AUCOUTURIER, 1998.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Afin d'alléger le texte, on entendra dorénavant par « créateur », « création »... l'ensemble des créateurs et repreneurs, créations et reprises, sauf distinction explicite.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Les chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise bénéficiaires d'une aide publique, exploitation complémentaire de l'enquête SINE 1994, Anne-Lise AUCOUTURIER, mai 1997, collection des rapports du CRÉDOC, n°177.

créateurs (actifs ou chômeurs ou inactifs non aidés) par le soin apporté à la préparation du projet : ils préparent leur projet par des formations, des démarches préalables des études financières ou de marché... On perçoit ici un premier effet de l'ACCRE. Le second effet de l'aide porte sur l'apport de ressources financières. Parmi l'ensemble des créateurs, les moyens financiers alloués au démarrage de leur entreprise sont très variables : de moins de 10 000 F. à plusieurs millions. Si les chômeurs aidés investissant des sommes supérieures à 250 000 F. sont moins nombreux que la moyenne, ils sont aussi moins nombreux à démarrer avec moins de 10 000 F.

Au-delà de ces caractéristiques globales, une typologie des entreprises créées par les chômeurs aidés avait pu être constituée : elle amenait à distinguer 10 profils différents.

Au-delà des particularités évoquées plus haut, on ne peut pas véritablement parler de spécificités des entreprises créées par les chômeurs aidés. En effet, les chômeurs non aidés et les actifs occupés créent les mêmes entreprises que les chômeurs aidés, avec cependant une moindre préparation du projet. Seules les répartitions selon les dix types d'entreprise sont différentes.

Depuis la réalisation de cette exploitation complémentaire, l'INSEE a mené une deuxième vague d'interrogation de l'enquête SINE 94. Les mêmes entreprises ont été ré-interrogées, pour connaître leur devenir trois ans après leur création.

La DARES a donc souhaité reconduire l'exploitation complémentaire en intégrant ces nouvelles informations, de manière à repérer l'évolution des entreprises créées par les bénéficiaires de l'ACCRE, en conservant la comparaison avec les deux autres types de créateurs : les chômeurs non aidés et les actifs occupés.

Ce rapport présente les principaux résultats de cette nouvelle exploitation. La première partie mesure les taux de survie en fonction du statut avant la création, mais aussi du type d'entreprise créée par les chômeurs aidés. La deuxième partie s'attache à repérer les facteurs qui expliquent la fermeture, et à situer le rôle du statut et le fait d'avoir ou non bénéficié d'une aide publique. Enfin, la troisième partie mesure les évolutions, pour les entreprises ayant survécu trois ans après leur création, et les différences qui persistent selon le statut à l'origine du créateur.

## L'ENQUÊTE SINE

Le dispositif SINE est un système permanent d'observation des jeunes entreprises qui a pour objectif de suivre sur 5 ans des générations d'unités actives nouvellement créées. Le champ de l'enquête n'est pas tout à fait exhaustif. Seules les entreprises de l'ICS (Industrie, Commerce, Service) sont considérées. Sont donc exclues l'agriculture et les activités financières, ainsi que certaines catégories juridiques (associations, holdings, secteur public et parapublic) et certaines formes d'activités (activités occasionnelles, unités mortes avant un mois). Il s'agit d'une enquête obligatoire, avec un taux de réponse supérieur à 90%. L'échantillon est constitué par sondage à partir du fichier SIRENE. Les informations recueillies sont déclaratives.

A la fin de l'année 1994, près de 30 000 responsables d'entreprises, représentant après pondération environ 85 000 entreprises créées ou reprises au premier semestre 1994, ont été interrogés. Les quelques 16 000 entreprises encore en activité ont été interrogées une deuxième fois à la fin de l'année 1997. Celles encore en activité en 1999 le seront une dernière fois à cette date. La liste des entreprises toujours actives à chaque nouvelle vague d'enquête est déterminée à partir du fichier SIRENE.

Il n'est pas possible dans l'enquête SINE d'identifier précisément les bénéficiaires de l'ACCRE. Cependant, ils sont approchés par le sous-groupe qui rassemble les chômeurs et les personnes sans activité ayant perçu une aide publique. En effet, l'ACCRE représente la principale aide publique à la création ou à la reprise d'entreprise. En plus des chômeurs, les personnes sans activité ont été incluses car l'entrée en application de la loi Quinquennale pour l'Emploi en avril 1994 a ouvert l'accès à l'ACCRE aux chômeurs non indemnisés inscrits depuis plus de six mois.

Dans la suite de l'analyse, les créateurs d'entreprise sont répartis en trois catégories, selon leur statut avant la création d'entreprise : les chômeurs aidés, les chômeurs non aidés et les actifs occupés.

- Les *chômeurs aidés* incluent les personnes qui se déclarent au chômage depuis plus d'un an, depuis moins d'un an ou sans activité au cours de la période ayant précédé la création et disent avoir perçu des aides publiques ou être en attente de réponse.
- Les *chômeurs non aidés* sont constitués des personnes qui se déclarent au chômage depuis plus d'un an, moins d'un an ou sans activité au cours de la période ayant précédé la création et disent ne pas avoir perçu d'aide publique.
- Les actifs occupés regroupent les personnes qui se déclarent en activité au cours de la période ayant précédé la création, qu'ils aient ou non perçu des aides publiques.

Les premiers représentent 30% de l'ensemble des créateurs d'entreprise au premier semestre 1994, les seconds 26% et les derniers 44%. Les caractéristiques de ces trois types de créateurs et des entreprises qu'ils ont créées ont fait l'objet d'une comparaison détaillée dans le premier rapport.

### Préparation de la base de données

A partir de la base complète de l'enquête SINE<sup>4</sup>, on supprime les unités hors champ en 1994, ainsi que les filiales et les créations dont le porteur n'est pas identifié. Le nombre d'entreprises considéré est de 27 340, ce qui représente après pondération 84 834 entreprises.

Depuis l'exploitation complémentaire de la première vague, réalisée par le CRÉDOC en 1997, l'INSEE a légèrement modifié la variable de pondération. C'est pourquoi le nombre d'entreprises avant pondération est le même que celui annoncé dans le rapport précédent, mais le nombre d'entreprises après pondération est légèrement supérieur (84 834 au lieu de 81 491). Cependant, ce changement n'a que des conséquences marginales sur les statistiques obtenues sur les variables de la première interrogation.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Pour plus de détails sur la méthodologie de l'enquête SINE, cf. Les créations d'entreprises du premier semestre 1994, Xavier MONCHOIS et Jacques BONNEAU, INSEE résultats, n°455-456, mars 1996.

# 1ère partie:

# LE DEVENIR DES ENTREPRISES TROIS ANS APRÈS LEUR CRÉATION

#### I. LES TAUX DE SURVIE A TROIS ANS

# I. 1. Trois ans après la création, près de la moitié des entreprises ont disparu

En 1997, 38 283 entreprises, soit 45% de l'échantillon initial, ont cessé leur activité : trois ans après leur création, moins de la moitié des entreprises n'existent plus. Parmi les autres, quelques entreprises sont classées hors champ ; il s'agit d'entreprises qui ont changé d'activité et dont la nouvelle activité ne fait pas partie du champ de l'enquête<sup>5</sup> ou encore d'entreprises dont on ne connaît pas l'état en 1997 (active ou morte). Ces entreprises, qui représentent 3,3% de l'échantillon initial, ne seront plus considérées par la suite. Le reste, 52% de l'échantillon initial, représente les entreprises encore actives en octobre 1997. Le taux de survie à trois ans, calculé sur l'échantillon encore dans le champ en 1997, est de 53%.

La durée moyenne d'existence des entreprises ayant cessé leur activité est de 19,9 mois. Parmi ces disparitions, une partie était prévisible dès l'interrogation de 1994. Ainsi, à cette époque, 13% des créateurs d'entreprises mortes en 1997 envisageaient de cesser leur activité ou l'avaient déjà fait, 10% pensaient avoir à redresser une situation difficile. A l'inverse, 40% estimaient que leur activité allait se développer dans les six mois à venir et 21% qu'elle allait se maintenir au niveau actuel. Les 16% restant ne se prononçaient pas.

Les pronostics parmi les entreprises encore actives en 1997 étaient très différents : seulement 1% de ces créateurs envisageaient la fermeture, 5% pensaient avoir à redresser une situation difficile, alors que 47% pensaient que leur activité allait se développer et 35% qu'elle allait se maintenir. Seulement 12% ne se prononçaient pas.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Cf. Description de l'enquête SINE.

# I. 2. Les anciens chômeurs plus exposés à la cessation d'activité que les actifs occupés

Les taux de survie sont différents selon les trois populations étudiées. C'est parmi les chômeurs non aidés que la part d'entreprises mortes est la plus élevée : plus de la moitié des entreprises ont disparu (57%). Les chômeurs aidés sont dans une situation plus favorable, même si leurs entreprises ont une probabilité de perdurer plus faible que les actifs occupés (49% des entreprises ont disparu chez les premiers, 38% chez les deuxièmes).

Par ailleurs, parmi les chômeurs non aidés, plus du tiers des entreprises mortes n'ont pas dépassé la première année. La proportion est nettement inférieure parmi les chômeurs aidés et les actifs occupés (30% pour les premiers, 28% pour les seconds). En moyenne, les entreprises disparues créées par des chômeurs non aidés ont vécu un mois de moins que l'ensemble des entreprises disparues.

Tableau n° 1
Situation des entreprises en 1997 selon le statut du créateur

	Chômeurs aidés	Chômeurs non aidés	Actifs	Total
Situation en 1997				
Unités ayant cessé leur activité	47,7%	55,2%	37,5%	45,1%
Unités actives	50,2%	40,9%	58,8%	51,6%
Unités hors champ <sup>6</sup>	2,1%	3,9%	3,8%	3,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Taux de survie (sans hors champ)	51,3%	42,6%	61,7%	53,4%
Pour les unités ayant cessé leur activ	rité : Année de c	essation de l'activité	é	
1994	29,5%	35,0%	27,5%	30,5%
1995	31,0%	30,3%	30,1%	30,4%
1996	22,5%	18,3%	21,8%	20,9%
1997	14,2%	13,9%	17,9%	15,5%
NSP	2,8%	2,5%	2,7%	2,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Les unités hors champ contiennent en particulier les entreprises pour lesquelles il n'a pas été possible de savoir si elles étaient encore actives ou non. Dans la suite de l'analyse, les unités hors champs en 1997 sont éliminées.

# II. LES TAUX DE SURVIE SELON LES TYPES D'ENTREPRISES CRÉÉES PAR LES CHÔMEURS AIDÉS

## II. 1. Les 10 types d'entreprises créées par les chômeurs aidés

Comme les deux autres catégories, la population des chômeurs aidés n'est pas homogène. Sous des caractéristiques globales se cache une diversité de situations très grande, voire parfois de situations opposées. Pour faire apparaître cette diversité, une typologie des chômeurs créateurs d'entreprise ayant bénéficié d'une aide publique avait été élaborée lors de l'exploitation de la première vague de l'enquête SINE<sup>7</sup>. Cette typologie s'appuie sur des variables de profil, de condition de création et de descriptif de l'entreprise.

Les chômeurs aidés se différencient d'abord selon la forme et le secteur de l'entreprise qu'ils créent et le budget qui y est consacré. Ensuite interviennent le niveau de la qualification initiale du créateur et son âge. Enfin, une cinquième dimension distingue les entreprises où les relations professionnelles avec les fournisseurs sont la principale ressource valorisée de celles où c'est au contraire la relation à la clientèle qui est mise en avant.

En distinguant ces différents critères, on est amené à segmenter les créations des chômeurs aidés en quatre groupes, qui ensuite se découpent en dix classes :

- 1- Les « artisans » (33%) parmi lesquels :
  - Les ouvriers qui reprennent l'activité du patron (8%).
  - Les autres artisans (25%) parmi lesquels :
    - Les agents commerciaux : services aux entreprises (8%);
    - Les sous-traitants : transport, construction, industrie (4%);
    - Les artisans du bâtiment (13%).
- 2- Les commerces sans ressources (25%) parmi lesquels :
  - la création-insertion : étudiants, femmes (5%) ;
  - la création-reconversion : femmes seules, CLD, fripe, services aux particuliers (20%).

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Cette typologie avait été obtenue par une classification automatique ascendante hiérarchique, après une analyse des correspondances multiples.

- 3- Les commerces traditionnels (18%) parmi lesquels :
  - Les commerces-investissements : moyens financiers, et salariés (6%);
  - Les autres commerces traditionnels (12%).
- 4- Les sociétés informatisées (24%) parmi lesquelles :
  - Les quasi-PME : industrie, commerce de gros, ... et salariés (11%);
  - Les indépendants : conseil, service aux entreprises (13%).

## II. 2. Des réussites variables selon les profils

Tableau n° 2

Taux de survie selon le type de créateur au sein des chômeurs aidés en 1997

TYPE DE CREATEURS	Taux
(CHOMEURS AIDES)	de survie
Les « artisans »	
Les ouvriers qui reprennent l'activité du patron	72,8%
Les agents commerciaux	43,1%
Les sous-traitants	49,3%
Les autres artisans du bâtiment	63,4%
Les commerces sans ressources	
La création-insertion	42,5%
La création-reconversion	45,6%
Les commerces traditionnels	
Les commerces-investissements	74,9%
Les autres commerces	66,8%
Les sociétés informatisées	
Les quasi-PME	57,3%
Les indépendants	67,4%
Moyenne	51,3%

Trois ans après leur création, certains de ces types d'entreprises ont connu plus de revers que d'autres : les commerces sans ressources (la "création-insertion" comme la "création reconversion"), les agents commerciaux et les sous-traitants sont les quatre catégories pour lesquelles moins de la moitié des unités ont survécu.

Les commerces sans ressources étaient effectivement les entreprises qui semblaient les plus fragiles : faible apport financier, manque de qualification professionnelle et de relations sur lesquelles s'appuyer pour lancer des entreprises créées de toutes pièces.

A l'autre extrême, les artisans du bâtiment, les indépendants, les commerces traditionnels et les ouvriers ayant repris l'activité du patron s'en sont plutôt bien sortis : entre les deux tiers et les trois quarts des entreprises ont survécu aux trois premières années de fonctionnement.

Restent les quasi-PME qui sont dans une situation plutôt intermédiaire, avec un taux de survie proche de la moyenne des chômeurs aidés.

### II. 3. Les commerces sans ressources ont tendance à disparaître

Compte tenu des réussites différentes rencontrées par les uns et les autres, la ventilation des bénéficiaires de l'ACCRE dans les entreprises survivantes en 1997 selon les différentes classes a un peu évolué : le poids des classes à faible taux de survie a diminué, alors que celui des classes à fort taux de survie a augmenté. Ainsi, les commerces sans ressources ne représentent plus que 19% de l'ensemble des créations qui survivent en 1997, contre 25% à l'origine, baisse en partie compensée par la montée de la part des commerces traditionnels (18% à 22%). (Tableau n° 3)

Au sein du groupe des artisans, resté d'un poids équivalent, les agents commerciaux et les sous traitants ont diminué, au profit des ouvriers qui ont repris l'activité du patron et des artisans du bâtiment.

De même, parmi les sociétés informatisées, la part des indépendants a augmenté face aux quasi-PME.

Tableau n° 3

Part des types d'entreprise en 1994 et 1997

TYPE DE CREATEUR	Entreprises créées	Entreprises créées
(CHOMEURS AIDES)	en 1994	en 1997
Les artisans	33%	34%
Les ouvriers qui reprennent l'activité du patron	8%	10%
Les agents commerciaux	8%	6%
Les sous-traitants	4%	3%
Les autres artisans du bâtiment	13%	15%
Les commerces sans ressources	25%	19%
La création-insertion	5%	4%
La création-reconversion	20%	15%
Les commerces traditionnels	18%	22%
Les commerces-investissements	6%	8%
Les autres commerces	12%	14%
Les sociétés informatisées	24%	25%
Les quasi-PME	11%	10%
Les indépendants	13%	15%
Total	100%	100%

# 2ème partie:

# LES FACTEURS QUI INFLUENT SUR LA PROBABILITÉ DE CESSER L'ACTIVITÉ

L'exploitation complémentaire de la première vague de l'enquête SINE avait permis de montrer que les chômeurs aidés n'étaient pas des créateurs tout à fait comme les autres. Ils avaient des profils différents, vivaient dans un environnement différent et avaient créé leurs entreprises dans des conditions différentes de celles des actifs occupés. Les différences étaient encore plus accentuées pour les chômeurs non aidés. Trois ans après, près de la moitié des entreprises ont disparu. Quelles sont les entreprises qui ont survécu et celles qui ont disparu ? Les critères de distinction sont-ils les mêmes pour les trois catégories de créateurs étudiées ici ? Les différences dans les conditions de création se retrouvent-elles sur les seules entreprises encore actives trois ans plus tard ?

## I. COMPARAISON DES ENTREPRISES ACTIVES ET DES ENTREPRISES MORTES EN 1997

Globalement, les entreprises qui ont cessé leur activité ont des caractéristiques assez différentes de celles qui sont toujours actives trois ans après leur création. Autrement dit, les taux de survie à trois ans sont variables selon les caractéristiques des créateurs ou des conditions de création de l'entreprise<sup>8</sup>.

A quelques exceptions près, les différences de profil entre les entreprises mortes et les entreprises encore actives sont souvent les mêmes quel que soit le statut du créateur au moment de la création (chômeur aidé, chômeur non aidé, actif occupé).

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Les tableaux qui suivent présentent la comparaison selon le statut du créateur des caractéristiques des entreprises ayant cessé leur activité, de celles encore actives en 1997. Les éventuels écarts proviennent du fait que le taux de survie sur chaque catégorie n'est pas forcément égal au taux de survie moyen. Il peut être plus ou moins favorable. Les tableaux détaillant les taux de survie, selon ces mêmes caractéristiques, sont repris en annexe.

# I. 1. Après trois ans, les créateurs qui survivent sont plus âgés, plus diplômés et plus expérimentés

Les créateurs qui continuent leur activité trois ans après la création de leur entreprise sont plutôt âgés entre 30 et 50 ans ...

Quel que soit le statut à la création, la moyenne d'âge des créateurs dont les entreprises sont mortes est sensiblement plus faible que celle des créateurs encore actifs trois ans après. Dans tous les cas, ce sont les très jeunes créateurs, ceux âgés de moins de 25 ans à la création et dans une moindre mesure les 25-29 ans, qui ont rencontré le plus de difficultés : ces deux catégories de jeunes représentent 33% des chômeurs aidés dont les entreprises sont mortes, contre 27% de ceux qui sont encore en activité. Les proportions sont respectivement de 24% et 17% pour les anciens actifs occupés (cf. tableau n°4).

Parmi les chômeurs aidés et les actifs occupés, les 30-49 ans représentent 67% des créateurs dont l'entreprise est toujours en activité contre 62% parmi ceux qui ont cessé leur activité.

#### ... ils sont aussi plus diplômés

De plus, les créateurs ayant cessé leur activité ont un niveau de diplôme en moyenne inférieur à ceux qui continuent : la proportion des personnes non diplômées ou titulaires du CEP ou du BEPC est toujours supérieure chez les premiers : 29% contre 24% chez les chômeurs aidés, 33% contre 26% chez les actifs occupés (cf. tableau n°4).

A l'inverse, les titulaires d'un diplôme d'un niveau supérieur ou égal à bac+3 sont un peu plus nombreux parmi les créateurs d'entreprise survivante, surtout parmi les actifs : ils représentent 9% des chômeurs aidés et 18% des actifs, contre 8% et 14% parmi les créateurs ayant cessé leur activité.

#### Les anciens employés et professions intermédiaires sont plus exposés à la fermeture

Les employés et dans une moindre mesure, les professions intermédiaires sont aussi plus nombreux parmi les créateurs d'entreprises ayant cessé leur activité : ces deux catégories professionnelles représentent 46% parmi les entreprises mortes contre 38% parmi les

entreprises actives pour les chômeurs aidés, 37% contre 29% pour les actifs occupés. Pour ces derniers, cette sur-représentation dans les entreprises mortes est compensée par une sous-représentation des chefs d'entreprises, artisans, commerçants (28% au lieu de 37% parmi les entreprises encore actives), alors que pour les chômeurs aidés, elle est plutôt compensée par une sous-représentation à la fois des cadres et des ouvriers : 18% contre 22% pour les cadres et 18% contre 24% pour les ouvriers (cf. tableau n°5).

Pour les anciens chômeurs aidés, les entreprises disparues ont plus souvent été créées par des personnes au chômage depuis plus d'un an : elles représentent 37% des entreprises mortes, contre 31% des entreprises encore actives. Cette constatation ne se vérifie pas parmi les chômeurs non aidés, catégorie hétérogène majoritairement composée de personnes sans activité à la création, et qui s'en sont un peu mieux sorties que les « vrais » chômeurs non aidés (cf. tableau n°6).

# Les créateurs dont les entreprises survivent sont plus expérimentés dans le secteur d'activité de leur entreprise

Dans les trois catégories, les créateurs qui ont cessé leur activité avaient plus souvent choisi un domaine dans lequel ils n'avaient pas d'expérience : 45% contre 52% pour les entreprises encore actives chez les chômeurs aidés ; 53% contre 70% chez les actifs occupés (cf. tableau n°7).

Les chômeurs aidés dont l'activité perdure ont plus souvent eu un démarrage facilité par des relations avec des fournisseurs ou avec des clients (respectivement 39% et 45% ont bénéficié de telles relations contre 34% et 38% pour ceux qui ont cessé). L'effet est nettement moins perceptible pour les chômeurs non aidés et les actifs occupés.

Dans tous les cas, l'opportunité est une raison du choix d'implantation géographique moins mise en avant par les créateurs qui ont cessé leur activité que par les autres, alors que la proximité du domicile ou d'autres raisons personnelles sont plus souvent citées.

Tableau n° 4

La pérennité de l'entreprise à trois ans selon le profil des créateurs

	Chômei	Chômeurs aidés		Chômeurs non aidés		Actifs occupés	
	E. Active	Disparue	Active	Disparue	Active	Disparue	
Sexe	·			1	T**		
Hommes	74,9%	71,5%	56,8%	58,5%	74,8%	74,6%	
Femmes	25,1%	28,5%	43,2%	41,5%	25,2%	25,4%	
Age					<b>,</b>		
24 ans et moins	7,7%	11,0%	9,9%	15,4%	3,7%	7,3%	
25 à 29 ans	19,1%	22,0%	16,3%	17,7%	13,4%	16,7%	
30 à 39 ans	37,9%	36,4%	29,9%	28,7%	36,0%	35,6%	
40 à 49 ans	29,8%	25,3%	27,5%	24,9%	30,9%	26,9%	
50 ans et plus	5,6%	5,3%	16,5%	13,3%	16,0%	13,5%	
Age moyen à la création					· · ·	·	
	35,7 ans	34,8 ans	38,0 ans	36,4 ans	39,3 ans	38,0 ans	
Lieu de naissance			,				
France	93,5%	91,6%	88,5%	85,3%	92,3%	88,6%	
Étranger	6,5%	8,4%	11,5%	14,7%	7,7%	11,4%	
Diplôme le plus élevé					r		
Aucun diplôme	8,8%	12,5%	15,4%	17,3%	10,1%	14,6%	
CEP .	7,5%	8,0%	9,8%	10,7%	8,4%	9,3%	
BEPC	8,1%	8,8%	11,0%	10,4%	7,6%	9,3%	
CAP/BEP	39,9%	36,3%	21,1%	25,2%	28,6%	24,5%	
Bac technique	10,6%	10,7%	7,3%	8,1%	9,1%	9,1%	
Bac général	5,2%	6,2%	7,2%	7,5%	5,9%	7,2%	
BTS/DUT	8,5%	7,0%	7,4%	6,7%	7,6%	8,1%	
DEUG	2,3%	2,9%	4,4%	4,3%	4,8%	4,1%	
Bac+3 et plus	9,1%	7,6%	16,3%	10,0%	17,9%	13,9%	
	,					r <del>=</del>	
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	

<u>Guide de lecture</u>: Parmi les chômeurs aidés dont l'entreprise est encore active en 1997, 7,7% sont âgés de moins de 25 ans. Parmi ceux dont l'entreprise a cessé à cette date, la proportion est de 11%.

Tableau n° 5

La pérennité de l'entreprise à trois ans selon la familiarité avec la création d'entreprise

	Chômeurs aidés		Chômeurs non aidés		Actifs	occupés
	E. Active	Disparue	Active	Disparue	Active	Disparue
Qualification professionnelle antéri	eure				,	·
Chef d'ent., artisan, commerçant	2,6%	3,3%	13,9%	12,7%	37,2%	27,8%
Cadre	21,8%	17,6%	15,8%	10,8%	17,4%	17,5%
Agent de maîtrise	8,6%	6,5%	2,3%	2,7%	3,2%	3,7%
Profession intermédiaire	5,9%	7,2%	5,0%	5,4%	6,8%	8,5%
Employé	31,6%	38,8%	19,2%	22,6%	22,9%	28,9%
Ouvrier	23,9%	18,4%	8,5%	11,0%	10,5%	11,3%
Étudiant	1,9%	1,9%	11,0%	10,0%	1,4%	1,2%
Sans activité ou sans qualification	3,7%	6,5%	24,2%	24,9%	0,7%	1,1%
Expérience de création (ou reprise)	antérieure	<del> </del>			r	
Jamais créé	90,9%	90,1%	81,9%	81,3%	67,5%	70,5%
Créé une fois	7,5%	7,7%	13,2%	11,0%	21,0%	18,4%
Créé deux ou trois fois	1,3%	1,9%	4,1%	6,9%	9,6%	9,3%
Créé plus de trois fois	0,3%	0,3%	0,8%	0,8%	2,0%	1,8%
Chef d'entreprise dans l'entourage		,				
Oui, proche entourage	22,3%	23,3%	15,9%	17,8%	21,2%	21,5%
Oui, entourage familial	40,3%	38,0%	45,5%	42,0%	42,5%	38,0%
Oui, les deux	11,3%	11,1%	9,4%	7,6%	9,4%	11,1%
Non, personne	26,1%	27,7%	29,2%	32,7%	26,9%	29,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau n° 6

La pérennité de l'entreprise à trois ans selon les motivations de création

	Chômeurs aidés		Chômeurs non aidés		Actifs occupés	
	E. Active	Disparue	Active	Disparue	Active	Disparue
Situation antérieure				<del></del>		
En activité	-	-	-	-	100,0%	100,0%
Chômage depuis moins d'un an	66,0%	59,0%	25,7%	28,2%	-	-
Chômage depuis plus d'un an	31,1%	36,7%	21,5%	23,2%	-	1-
Sans activité	3,0%	4,3%	52,8%	48,6%	-	
Principale raison de la création	1			,		
Nouvelle idée de prod. ou de marché	6,5%	7,9%	7,2%	8,1%	11,4%	13,8%
Goût d'entreprendre, indépendance	50,5%	48,2%	43,8%	40,8%	49,5%	48,6%
Opportunité de création, de reprise	19,5%	15,4%	26,4%	21,1%	31,8%	26,7%
Ne retrouvait pas d'autre emploi	19,9%	24,7%	17,8%	24,7%	3,5%	5,1%
Exemples réussis dans l'entourage	3,6%	3,8%	4,8%	5,4%	3,8%	5,8%
				,		
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau n° 7

La pérennité de l'entreprise à trois ans selon la continuité avant l'activité antérieure

	Chômeurs aidés		Chômeurs non aidés		Actifs	occupés
	E. Active	Disparue	Active	Disparue	Active	Disparue
Acquisition de compétences profess	ionnelles	<del>/- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·</del>	<u> </u>	<del></del>		
(sans activité antérieure)	3,0%	4,3%	52,8%	48,6%	-	_
Dans la même activité	57,1%	44,9%	24,2%	22,3%	69,8%	52,9%
Dans une activité proche	15,3%	18,7%	7,8%	9,4%	12,8%	16,9%
Dans une activité différente	24,7%	32,1%	15,2%	19,7%	17,4%	30,2%
Démarrage facilité par relations ave	ec fournisse	ırs				
Oui	39,3%	34,1%	32,4%	31,8%	35,0%	35,7%
Non	60,7%	65,9%	67,6%	68,2%	65,0%	64,3%
Démarrage facilité par relations ave	c clients	·····				,
Oui	45,4%	38,2%	38,1%	37,0%	43,7%	42,3%
Non	54,6%	61,8%	61,9%	63,0%	56,3%	57,7%
Raison d'implantation géographiqu	e	•			<del>-</del>	
Proximité marché, four., do. d'ordre	25,1%	24,5%	20,9%	17,9%	22,2%	21,9%
Économies, aides ou infra. Locales	15,9%	16,9%	12,0%	12,4%	12,0%	13,0%
Par opportunité	24,1%	18,8%	22,1%	19,2%	25,0%	21,4%
Proximité dom., raisons personnelles	56,0%	59,8%	59,0%	62,5%	55,1%	56,0%
	r	·				
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

# I. 2. Les entreprises en activité ont plus souvent été accompagnées mais ont surtout bénéficié d'un apport financier plus important au démarrage

### L'accompagnement favoriserait légèrement la pérennité de l'entreprise

Quel que soit leur statut initial, les créateurs qui ont été accompagnés dès le démarrage sont plus nombreux parmi les entreprises encore actives. Bien que ce constat se retrouve parmi les trois catégories de créateurs, l'écart observé est en proportion plus faible parmi les chômeurs aidés. Ainsi, 34% des chômeurs aidés, dont l'entreprise n'a pas survécu, n'ont pas consulté de conseillers, contre 33% parmi ceux encore en activité. Ces proportions sont de 56% et 48% pour les actifs occupés (cf. tableau n°8 et tableau en annexe).

On constate le même phénomène à propos de la réalisation d'une étude préalable : 18% des chômeurs aidés n'ayant pas survécu n'en ont pas réalisé, contre 16% pour ceux ayant survécu ; les proportions sont de 41% et 35% pour les actifs occupés.

S'agissant du suivi d'une formation pour projet, on n'observe pas d'écarts entre unités actives et unités mortes parmi les chômeurs non aidés et les actifs occupés, ce n'est pas le cas dans le groupe des chômeurs aidés, où les créateurs encore actifs ont plus souvent suivi une formation que les autres (52% contre 46%).

### Les reprises sont plus viables que les entreprises créées de toutes pièces

Les entreprises créées de toutes pièces, par opposition aux reprises, sont plus nombreuses parmi les entreprises ayant cessé leur activité : c'est une constante quelle que soit la catégorie du bénéficiaire, avec un écart très accentué parmi les actifs occupés, catégorie où la part d'entreprises créées de toutes pièces était la plus faible. Ainsi, la proportion d'entreprises encore en vie créées ex-nihilo par des actifs occupés est de seulement 67% (contre 84% pour les entreprises ayant cessé). Les proportions sont respectivement de 81% et 88% pour les chômeurs aidés (cf. tableau n°9).

Les reprises sont nettement plus fréquentes parmi les actifs occupés que parmi les chômeurs (un tiers de l'ensemble des nouvelles entreprises chez les premiers, 20% chez les seconds), ceci explique probablement en partie le taux de survie des actifs occupés supérieur à celui des chômeurs.

De même, le fait de reprendre l'activité de l'ancien employeur ou encore de bénéficier de clients ou de fournisseurs d'une ancienne entreprise sont des éléments qui semblent favoriser la survie de l'activité puisque les créateurs concernés sont toujours plus nombreux parmi les survivants. Par contre, la franchise n'a pas le même effet.

Signe de fragilité, les entreprises ne dépendant que d'un ou deux clients sont toujours plus nombreuses parmi les entreprises mortes, quel que soit le statut du créateur (cf. tableau n°12).

# Fragilité des micro entreprises sans salarié au démarrage et disposant de moyens financiers modestes

Les micro-entreprises ont eu plus de mal à survivre que les autres : les entreprises sans salarié sont plus nombreuses parmi les créateurs ayant cessé leur activité. C'est le cas des entreprises survivantes crées par les chômeurs aidés, où les entreprises sans salarié au démarrage sont toujours très nombreuses (83% chez les entreprises mortes, 80% chez les survivantes), et surtout le cas pour les entreprises crées par des actifs occupés (respectivement 70% et 60%) (cf. tableau n°10).

De même, les créateurs ayant démarré avec un montant financier faible (moins de 25 000 F.) sont plus nombreux à avoir cessé leur activité : 31% contre 21% parmi les chômeurs aidés, 37% contre 26% parmi les actifs occupés. A l'inverse, les créateurs ayant démarré avec au moins 100 000 F. y sont moins représentés : 19% contre 35% pour les chômeurs aidés, 26% contre 42% pour les actifs occupés. D'ailleurs, le recours à un prêt, lié à l'importance de la somme nécessaire pour démarrer, est toujours plus fréquent parmi les entreprises encore actives.

### Les sociétés : un statut par définition plus solide que les personnes physiques

Le statut juridique est aussi un élément qui différencie les entreprises encore actives des autres : pour les trois catégories, les personnes morales sont toujours nettement plus représentées parmi les entreprises encore actives que parmi les disparues. Cependant, ce type d'entreprise est toujours minoritaire parmi les chômeurs aidés, alors qu'il constitue l'essentiel des entreprises des actifs occupés. Ainsi, 22% des entreprises mortes chez les chômeurs aidés sont de ce type, pour 31% des entreprises toujours actives en 1997. Les proportions sont de 47% et 87% pour les actifs occupés (cf. tableau n°11 1/2).

# Le secteur d'activité : des taux de réussite très variables, y compris selon le statut du créateur

Enfin, la structure par secteur d'activité est assez différente entre les entreprises actives et les disparues. Cependant, les évolutions ne sont pas toujours exactement les mêmes selon le statut. Ainsi, les entreprises du commerce sont, dans tous les cas, moins représentées parmi les unités actives que parmi les unités mortes. Dans une moindre mesure, les services aux entreprises sont dans la même situation. A l'opposé, les services aux particuliers semblent mieux profiter aux créateurs que les autres, ainsi que le secteur de l'industrie (la différence est peu marquée chez les actifs occupés), et de l'industrie agroalimentaire (cf. tableau n°11 1/2).

Tableau n° 8

La pérennité de l'entreprise à trois ans selon l'investissement dans la préparation du projet

	Chômeurs aidés		Chômeur	Chômeurs non aidés		occupés
	E. Active	Disparue	Active	Disparue	Active	Disparue
Consultation de conseillers	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					
Non	32,9%	34,3%	57,3%	64,3%	47,9%	55,9%
Oui, 5 heures ou moins	32,5%	33,4%	25,3%	20,9%	31,3%	27,3%
Oui, plus de 5 heures	34,6%	32,2%	17,4%	14,8%	20,8%	16,8%
Suivi d'une formation pour projet						
Non	45,8%	52,0%	72,6%	72,6%	77,0%	78,5%
Oui, moins de 5 jours	21,0%	18,5%	10,5%	11,5%	10,9%	9,9%
Oui, 5 à 15 jours	18,6%	16,4%	8,4%	8,9%	7,2%	7,0%
Oui, plus de 15 jours	14,6%	13,1%	8,5%	7,0%	4,9%	4,6%
Démarchage préalable clients		·····		,	<del> </del>	,
Oui	47,5%	49,3%	35,4%	38,6%	31,9%	37,9%
Non	52,5%	50,7%	64,6%	61,4%	68,1%	62,1%
Réalisation d'une étude préalable						
Non	15,9%	18,3%	42,2%	48,4%	35,0%	40,9%
Oui, financière uniquement	36,0%	28,1%	20,8%	16,7%	28,6%	21,1%
Oui, fin. et concurrence ou technique	48,1%	53,6%	37,0%	34,9%	36,4%	38,0%
		·	***	r		,
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau n° 9

La pérennité de l'entreprise à trois ans selon l'origine de l'entreprise

	Chômeurs aidés		Chômeurs non aidés		Actifs occupés	
	E. Active	Disparue	Active	Disparue	Active	Disparue
Votre projet a consisté en						
Rachat d'une entreprise	18,3%	6,2%	13,6%	6,3%	18,4%	8,2%
Héritage	0,8%	0,2%	1,6%	0,7%	2,2%	0,7%
Location-gérance	3,0%	4,4%	4,4%	4,4%	6,7%	6,2%
Reprise, conjoint, transformation	0,8 %	0,9%	6,9%	4,2%	14,3%	6,0%
Création de « toutes pièces »	77,2%	88,3%	73,3%	84,2%	58,5%	78,8%
Origine entreprise (SIRENE)		·				
Création	80,7%	88,4%	77,4%	86,1%	67,0%	83,8%
Reprise	19,3%	11,6%	22,6%	13,9%	33,0%	16,2%
Franchise, concession, agent						
Oui	5,9%	7,9%	7,1%	6,0%	7,1%	7,5%
Non	94,1%	92,1%	92,9%	94,0%	92,8%	92,5%
Reprise activités de l'ancien emplo	yeur					
Oui	23,9%	15,0%	14,3%	9,0%	28,8%	17,6%
Non	76,1%	85,0%	85,7%	91,0%	71,2%	82,4%
Client ou fournisseur dernière ent	reprise					
Oui	9,3%	6,8%	4,8%	4,4%	13,7%	12,7%
Non	90,7%	93,2%	95,2%	95,6%	86,3%	87,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau n° 10

La pérennité de l'entreprise à trois ans selon l'entreprise au démarrage

	Chômeurs aidés		Chômeurs non aidés		Actifs occupés	
	E. Active	Disparue	Active	Disparue	Active	Disparue
Mise en place du projet	_					
Seul	65,2%	70,9%	58,5%	69,1%	48,6%	57,1%
Avec conjoint	21,2%	16,7%	20,9%	15,1%	20,5%	14,3%
Avec d'autres associés	13,6%	12,4%	20,7%	15,8%	30,9%	28,5%
Nombre de salariés au démarrage						
Aucun	80,4%	83,4%	74,3%	80,0%	59,9%	69,6%
1 ou 2 salariés	16,2%	13,8%	20,0%	84,7%	25,3%	20,9%
3 salariés et plus	3,4%	2,8%	5,7%	4,7%	14,8%	9,5%
Moyens nécessaires pour démarrer				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
Moins de 10 000 F.	7,6%	11,9%	22,4%	31,7%	16,2%	24,5%
De 10 000 à 24 999 F.	13,4%	18,7%	13,6%	17,4%	9,8%	12,5%
De 25 000 à 49 999 F.	22,7%	23,0%	15,4%	19,0%	12,8%	15,6%
De 50 000 à 99 999 F.	21,1%	27,4%	19,2%	17,8%	19,0%	21,1%
De 100 000 à 249 999 F.	19,3%	12,6%	12,7%	8.9%	17,4%	13,4%
De 250 000 à 499 999 F.	8,5%	3,8%	9,7%	3,4%	12,2%	7,6%
De 500 000 à 999 999 F.	4,8%	1,9%	4,5%	1,2%	6,6%	2,8%
Plus d'un million de Francs	2,8%	0,7%	2,4%	0,7%	6,0%	2,5%
Prêt bancaire				,		
Oui	41,5%	25,7%	22,8%	13,5%	35,9%	21,5%
Non	58,5%	74,3%	77,2%	86,5%	64,1%	78,5%
						<del> </del>
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau n° 11 (1/2)

La pérennité de l'entreprise à trois ans selon sa forme juridique et son secteur d'activité

	Chômeurs aidés		Chômeurs non aidés		Actifs occupés	
	E. Active	Disparue	Active	Disparue	Active	Disparue
Catégorie Juridique Sirène	,	·····		,		
Personnes morales						
SARL	28,6%	20,1%	38,2%	24,9%	53,7%	43,0%
Autre société	1,9%	1,5%	2,2%	1,9%	6,1%	3,5%
Personnes physiques	i					
Artisan-commerçant	10,2%	6,1%	5,2%	4,0%	6,4%	4,1%
Commerçant	23,5%	37,1%	25,3%	36,4%	12,5%	25,8%
Artisan	25,9%	21,1%	12,7%	14,1%	9,6%	9,6%
Profession libérale	8,1%	6,7%	13,2%	11,3%	10,6%	8,8%
Agent commercial	1,7%	7,0%	2,5%	7,0%	0,8%	4,7%
Personne physique	0,1%	0,5%	0,7%	0,5%	0,3%	0,5%
Code APE: nomenclature en 14 pos	stes <sup>9</sup>					·
Industrie	10,0%	8,5%	6,4%	5,6%	9,2%	8,4%
Construction terrassement	6,8%	6,4%	5,9%	6,4%	5,3%	5,9%
Construction installation	12,3%	8,1%	5,9%	5,6%	8,5%	5,4%
Commerce et réparation automobile	3,1%	1,7%	3,2%	2,6%	4,9%	3,2%
Commerce de gros	6,4%	9,7%	11,7%	13,6%	9,4%	15,5%
Intermédiaires du commerce	0,9%	1,0%	4,7%	2,0%	6,9%	2,6%
Commerce de détail alimentaire	6,0%	5,2%	5,4%	4,9%	6,1%	4,5%
Commerce de détail spécialisé NA	10,4%	9,2%	9,7%	8,4%	10,5%	7,7%
Vente d'occasion et ambulante	5,0%	13,1%	6,0%	10,9%	2,1%	7,3%
Hôtels Cafés Restaurants	9,2%	9,5%	11,3%	9,9%	7,4%	10,0%
Transports	4,7%	3,5%	3,9%	3,8%	3,8%	3,4%
Conseil et Assistance aux entreprises	11,2%	7,8%	11,6%	9,4%	11,7%	12,2%
Services opérationnels aux entrepri.	4,9%	6,9%	4,1%	6,3%	3,9%	4,9%
Services aux particuliers	9,0%	9,3%	10,4%	10,6%	10,5%	9,1%

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Cette nomenclature est spécifique à cette étude. Elle tient compte de la particularité des entreprises créées par les chômeurs aidés, très orientées vers le commerce. Cf. En annexe la définition exacte des secteurs d'activité.

Tableau n°11 (2/2)

La pérennité de l'entreprise à trois ans selon sa forme juridique et son secteur d'activité

	Chômeurs aidés		Chômeurs non aidés		Actifs occupés	
	E. Active	Disparue	Active	Disparue	Active	Disparue
Secteur d'activité (nomenclature IN	SEE en 8 pe	ostes)				
IAA	2,8%	2,0%	1,5%	1,3%	3,0%	1,9%
Industrie	10,0%	8,0%	6,3%	5,4%	8,9%	8,0%
Construction	18,8%	14,6%	11,6%	12,0%	13,7%	11,2%
Commerce	28,2%	37,3%	34,4%	39,7%	29,9%	36,4%
Transport	4,6%	3,5%	3,9%	3,9%	3,8%	3,4%
HCR	9,2%	9,6%	11,4%	10,0%	7,4%	9,9%
Services aux entreprises	16,5%	17,4%	18,4%	19,1%	18,6%	19,0%
Services aux ménages	10,0%	7,7%	12,5%	8,6%	14,9%	10,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau n° 12

La pérennité de l'entreprise à trois ans selon la clientèle d'origine

	Chômeurs aidés		Chômeurs non aidés		Actifs occupés	
	E. Active	Disparue	Active	Disparue	Active	Disparue
Clientèle la plus importante en CA						
Particuliers	66,1%	66,2%	67,3%	65,3%	62,4%	59,0%
Entreprises, commerçants	25,7%	25,4%	25,7%	26,6%	27,6%	30,8%
Grande distribution	3,6%	4,2%	2,8%	4,2%	5,0%	5,6%
Administrations, organismes publics	4,6%	4,3%	4,1%	3,9%	5,0%	4,6%
Travail en tant que sous-traitant					r	
Non, jamais	69,1%	70,8%	78,0%	74,7%	75,4%	74,5%
Oui, activité annexe	19,6%	15,9%	11,4%	10,5%	15,5%	12,0%
Oui, principale source de CA	11,2%	13,3%	10,6%	14,8%	9,1%	13,4%
Répartition du CA				,		
1 ou 2 clients	5,4%	8,6%	8,3%	14,9%	6,9%	11,6%
3 à 10 clients	20,2%	19,0%	21,6%	22,2%	20,1%	22,9%
Un plus grand nombre de clients	74,5%	72,4%	70,1%	62,8%	73,0%	65,5%
Clientèle						
Locale	49,4%	45,0%	46,0%	42,1%	48,0%	43,2%
Régionale	36,4%	37,8%	34,4%	38,0%	33,3%	34,2%
Nationale	10,4%	12,4%	12,9%	12,9%	12,1%	14,8%
Transfrontalière	0,7%	1,1%	0,6%	1,9%	1,0%	1,4%
Internationale	3,1%	3,7%	6,0%	5,1%	5,6%	6,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

## II. LES ENTREPRISES CRÉÉES PAR DES CHÔMEURS CONSERVENT LEUR CARACTÈRE SPÉCIFIQUE

En 1994, les entreprises créées par des chômeurs se différenciaient par certains aspects de celles créées par des actifs occupés. Trois ans plus tard, ce constat se vérifie encore. Ainsi, les chômeurs aidés dont les entreprises sont encore actives sont toujours des créateurs en moyenne plus jeunes que les actifs occupés, de niveau de qualification intermédiaire, ancien employé, ouvrier, agent de maîtrise ou même cadre qui créent pour la première fois leur entreprise après un passé professionnel de salarié. Originaires d'un environnement moins propice à la création que les actifs occupés, ils se sont toutefois appuyés sur une préparation solide du projet et sur des contacts avec des fournisseurs et des employeurs. Créées le plus souvent de toutes pièces, leurs entreprises sont plus petites que celles des actifs occupés, avec un investissement financier moindre au démarrage, malgré un recours plus fréquent aux prêts, et ont le plus souvent commencé sans salarié.

Si les différences demeurent, on peut se demander si elles sont plus, autant ou moins accentuées que ce qu'elles étaient en 1994. Pour répondre à cette question, l'ensemble des observations a été projeté sur des plans factoriels, afin de matérialiser les différences repérées ci-dessus par des distances entre des points.

Les deux plans factoriels retenus sont ceux qui résument le mieux l'information sur les entreprises <sup>10</sup>. L'axe 1 oppose les entreprises créées sous forme de personne morale du secteur des études et du conseil, créées par des cadres valorisant leurs relations aux personnes physiques du secteur du commerce. L'axe 2 structure la population selon les moyens nécessaires pour démarrer. Le nombre de salariés au démarrage apparaît lié à cette dimension financière.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Les axes obtenus sont très proches de ceux du premier rapport, qui ne portait que sur les chômeurs aidés et non sur l'ensemble des entreprises.

L'axe 3 structure les entreprises selon le type de qualification du créateur : il oppose les plus diplômés, anciens cadres, professions intermédiaires ou étudiants, aux titulaires d'un CAP/BEP ou d'un bac technique, anciens ouvriers.

L'axe 4 reflète la variété des âges des créateurs : les plus jeunes, qui suivent plus souvent un exemple familial, aux plus âgés, déjà anciens chefs d'entreprises.

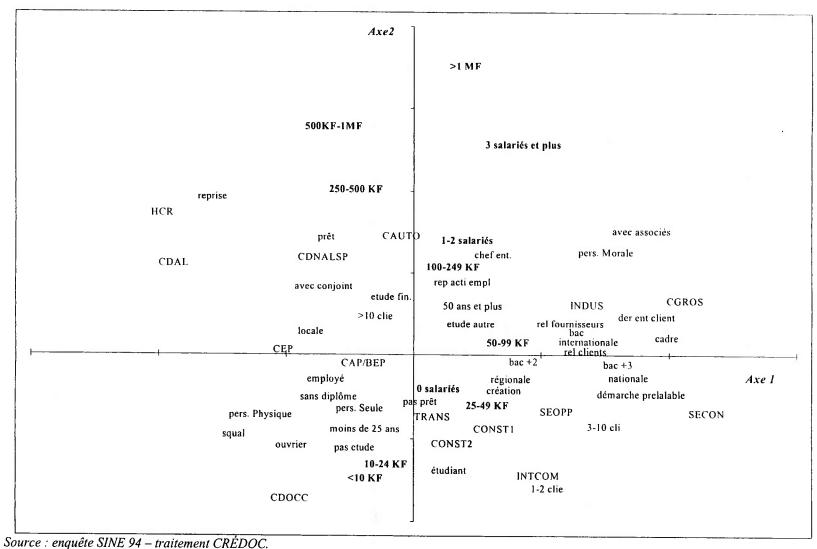
Les deux premiers graphiques présentent les projections de l'ensemble des variables actives sur ces quatre axes.

Le graphique n°3 présente les projections des variables ayant trait au statut du créateur et à la situation de l'entreprise en 1997. Chaque point correspond au barycentre du nuage de points formé par toutes les entreprises concernées. Ainsi, le point 'Entreprise Active' représente le barycentre de toutes les entreprises encore actives en 1997. Le point 'chômeurs aidés' représente le barycentre de toutes les entreprises créées en 1994 par un ancien chômeur ayant bénéficié de l'ACCRE, qu'elles soient actives ou non. Le point 'chômeurs aidés / E actives' correspond aux seules entreprises encore actives en 1997 et le point 'chômeurs aidés / E mortes' aux seules entreprises disparues à cette même date.

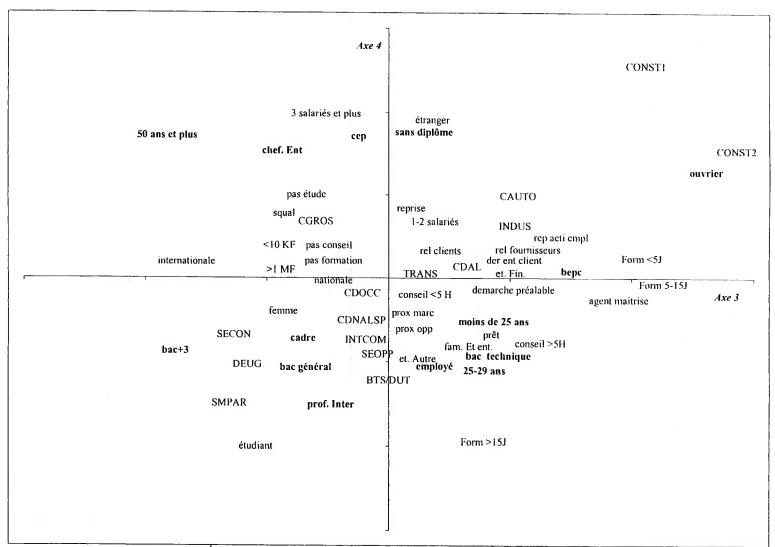
La position de ces points sur les plans factoriels est fonction des caractéristiques moyennes des entreprises concernées : ainsi, les entreprises encore actives ont des coordonnées positives sur chaque axe, car les caractéristiques repérées sur chacune de ces dimensions sont en général plus favorables aux seules entreprises actives (plus de moyens pour démarrer, plus de qualifications du créateur, etc.). Les distances entre les points, représentant les types de créateur, synthétisent les différences dans les caractéristiques des entreprises et dans les conditions de création repérées précédemment.

Sur les deux plans factoriels, la distance entre le point représentant l'ensemble des chômeurs aidés et l'ensemble des actifs occupés est la même que celle séparant les chômeurs aidés et les actifs occupés survivants: les différences entre ces deux types d'entreprises ont dans l'ensemble peu évolué entre 1994 et 1997. Après la disparition de près de la moitié des entreprises initiales, les spécificités des entreprises créées par des chômeurs aidés demeurent aussi fortes qu'auparavant.

Graphique nº 1 Structure de la population des créateurs d'entreprise - oppositions selon la forme de l'entreprise et les moyens financiers

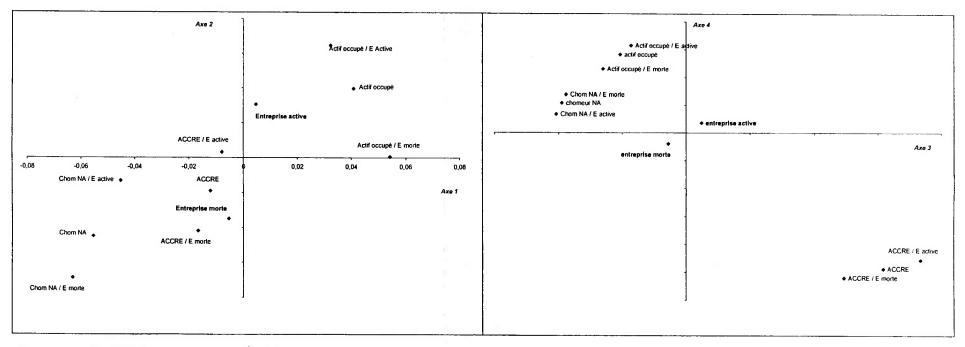


Graphique n° 2 Structure de la population des créateurs d'entreprise – oppositions selon la qualification et l'âge des créateurs



Graphique n° 3

Représentation des différences séparant les catégories de créateurs d'entreprises



#### III. LES FACTEURS DÉTERMINANTS DE LA SURVIE DES ENTREPRISES

On l'a constaté précédemment, les caractéristiques des entreprises mortes et des entreprises survivantes sont assez différentes, et ce, quel que soit le statut du créateur d'entreprise (ancien chômeur aidé, chômeur non aidé, actif occupé). Il est probable que ces différences témoignent de l'influence que peuvent avoir certaines variables sur la survie de l'entreprise. Certaines entreprises bénéficient de facteurs favorables à leur développement, alors que d'autres cumulent des caractéristiques qui compromettent leurs chances de pérennité. Quels sont ces facteurs, et l'intensité de leur influence sur la survie de l'entreprise ?

On observe également, quel que soit le statut du créateur, que les différences entre les unités mortes et vivantes vont très souvent dans le même sens. Certaines variables n'entraînent pas les mêmes variations des taux de survie entre les chômeurs et les actifs occupés. Ces écarts sont-ils seulement induits par des caractéristiques générales différentes au sein des trois catégories ou témoignent-ils du fait que la réussite de l'entreprise ne s'explique pas par les mêmes facteurs selon le statut du créateur ?

Enfin, on peut se demander si le statut d'origine du créateur en tant que tel est un paramètre qui agit sur la survie de l'entreprise, en particulier, qu'en est-il des chômeurs qui créent une entreprise ?

Afin de répondre à ces différentes questions, un modèle de régression logistique a été créé. Il permet de repérer, parmi les variables considérées dans l'enquête, les facteurs explicatifs de la disparition ou de la survie de l'entreprise, et la place éventuelle du statut du créateur dans cette liste. Cette méthode d'analyse permet ainsi de dissocier l'effet de chaque variable, en contrôlant les autres variables, c'est à dire de mesurer cet impact "toutes choses égales par ailleurs".

#### III. 1. Comparaison à une situation de référence

Toutes les variables étudiées précédemment sont introduites dans le modèle. Le pouvoir prédictif du modèle est de 67%, c'est-à-dire que dans plus de deux cas sur trois, il permet de reclasser une entreprise dans sa situation effective en 1997 (active ou morte). Ce taux assez élevé assure que le modèle intègre effectivement les principaux facteurs explicatifs du phénomène étudié. Il reste toutefois près d'un tiers d'entreprises mal classées, ce qui signifie que les variables prises en compte ne sont pas les seules à intervenir. En particulier, ces dernières ne mesurent pas le contexte économique dans lequel l'entreprise évolue : dynamisme du bassin d'emploi, niveau de croissance locale, force de la concurrence dans le même secteur..... Cet environnement a probablement une influence sur les possibilités de développement d'une entreprise.

Pour construire le modèle, une situation de référence a été déterminée<sup>11</sup>, pour laquelle la probabilité de cesser son activité au cours des trois ans suivant la création est de 47%. Cette situation de référence est celle d'une unité créée par un ancien actif occupé, employé, âgé de 30 à 39 ans et possédant un CAP ou un BEP. Il a créé son entreprise de toutes pièces, dans le secteur du commerce de détail non alimentaire avec pour démarrer un capital de 25 à 50 000 francs. Son expérience professionnelle précédente s'était déroulée dans le même secteur d'activité. Il s'agit de sa première expérience de création.

L'influence des facteurs considérés dans le modèle se mesure ensuite par rapport à cet individu de référence : on calcule la différence de probabilité qu'entraîne la modification d'un ou plusieurs paramètres par rapport à la situation de référence, les autres paramètres restant inchangés.

Les coefficients obtenus pour chaque modalité sont comparables et additifs. On peut ainsi classer les différentes variables en fonction du sens et de l'intensité de l'influence qu'elles ont sur le phénomène étudié.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> La situation de référence choisie est fictive, et n'influe pas sur les résultats obtenus.

## III. 2. Les deux clés de la réussite : le secteur d'activité et les moyens financiers pour démarrer

Ne figurent dans les tableaux qui suivent que les variables qui font varier d'au moins 5% la probabilité de référence. Les autres variables n'ont pas ou peu d'influence sur la survie de l'entreprise : le sexe, la nationalité, le type de clientèle et sa localisation géographique, le fait que la création ou le démarrage aient été facilités par des relations avec des fournisseurs ou des clients, le fait d'avoir prospecté en amont, d'avoir été conseillé, d'avoir suivi une formation ou encore la raison qui a motivé le choix de la localisation de l'entreprise.

Il ressort que les critères les plus influents mélangent, à la fois des éléments liés à l'entreprise elle-même et des éléments liés au créateur. (Tableau n° 13)

Tableau n° 13

Les paramètres les plus influents sur la probabilité de cesser l'activité

Variable	Intensité de la variation autour
	de la probabilité de référence
Secteur d'activité (14 postes)	30%
Moyens financiers pour démarrer	21%
Age au moment de la création	17%
Création ou reprise (selon SIRENE)	16%
Nombre de clients en 1994	14%
Qualification professionnelle antérieure	12%
Expérience précédente dans l'activité choisie	12%
Niveau de diplôme	12%
Statut juridique	10%
Obtention d'un prêt	9%
Chômeur aidé, chômeur non aidé, actif occupé	8%
Reprise activité de l'ancien employeur	8%
Expérience précédente de création	5%
Principale raison pour créer entreprise	5%
Franchisé	5%

La variable qui a le plus d'influence sur la cessation d'activité est le secteur d'activité: selon les secteurs<sup>12</sup>, la probabilité de disparaître peut presque varier du simple au double (34% dans le meilleur des cas, pour les entreprises de travaux d'installation, à 64% pour les plus mal lotis, les intermédiaires du commerce). La vente d'occasion ou ambulante, ainsi que les hôtels, cafés, restaurants font partie, après les intermédiaires du commerce, des secteurs d'activité les plus en difficulté. A l'inverse, les transports s'en sortent plutôt bien, ainsi que les services de conseil aux entreprises et les services aux particuliers. (Tableau n°14 1/3)

Après le secteur d'activité, ce sont les moyens financiers utilisés au démarrage qui influent le plus sur la réussite de l'entreprise: plus l'apport en capital est élevé à la création, plus l'entreprise est viable à trois ans. Ainsi, les créateurs ayant investi moins de 10 000 F. ont une probabilité de 51% de cesser leur activité, contre seulement 30% pour ceux qui ont investi plus de 500 000 F. Jusqu'à 100 000 F., la probabilité reste élevée. La baisse est significative à partir de ce seuil.

L'âge au moment de la création, le fait de créer de toutes pièces ou de reprendre une entreprise ou encore le nombre de clients au démarrage ont une influence d'une égale importance sur la survie. Les très jeunes créateurs d'entreprise (moins de 25 ans) ont une forte probabilité d'échouer (60%) alors que les personnes de plus de 40 ans ont la probabilité d'échec la plus faible (moins de 45%). Les créations de toutes pièces ont aussi moins de chances de réussir que les reprises d'activité (47% contre 31%). Enfin, un nombre de clients faible au démarrage, compromet l'avenir, en particulier, les entreprises ayant seulement un ou deux clients sont fragilisées (61% contre 47%).

Viennent ensuite, dans l'observation de la probabilité de survie, les éléments qui caractérisent le passé professionnel du créateur : son niveau de diplôme, sa qualification antérieure et son expérience ont tous les trois une influence comparable. Les anciens étudiants et dans une moindre mesure les anciens ouvriers ont une plus grande réussite que les autres (ils ont

La nomenclature utilisée ici pour coder le secteur d'activité a été adaptée aux entreprises créées par les chômeurs aidés. Si l'on utilise la nomenclature habituelle (8 postes), le résultat de la régression logistique est similaire : le secteur d'activité est la variable qui a le pouvoir explicatif le plus élevé sur la survie de l'entreprise. C'est le secteur des transports qui a le taux d'échec le plus faible, ainsi que les services aux particuliers et la construction (37%). A l'inverse, les hôtels Cafés Restaurants sont les plus mal lotis (60%). Le commerce est aussi dans une situation peu favorable (52%). Les trois autres secteurs (IAA, service aux entreprises et Industrie) sont dans une situation intermédiaire (entre 43% et 48%).

respectivement une probabilité de 35% et 41%), et en particulier les employés ou les professions intermédiaires, ou encore les personnes sans qualification (47%). Le diplôme favorise la réussite (39% pour les bac+3, alors que les non diplômés ont une probabilité de 51%), ainsi que l'acquisition d'expérience dans le même domaine que l'entreprise créée (47% contre 59% de risques d'échouer pour ceux qui n'ont pas acquis d'expérience dans le domaine). (Tableau 14 2/3)

En dernier lieu, apparaît une série de variables avec des effets moindres :

- Les personnes morales ont une probabilité plus forte de survie que les personnes physiques ;
- Le bénéfice d'un prêt favorise aussi la survie, indépendamment du montant financier intégré dans le projet ;
- Les actifs occupés ont une plus forte probabilité de réussite, à compétences et caractéristiques équivalentes ;
- Le fait de reprendre une partie de l'activité de l'ancien employeur est aussi un élément favorisant la survie, alors que le fait d'être franchisé a un effet inverse ;
- Enfin, si l'expérience dans le domaine de l'activité est un plus, il n'en va pas de même quand il s'agit d'une expérience renouvelée de création : ceux qui n'en sont pas à leur première création ont une probabilité un peu supérieure d'avoir cessé leur activité après trois ans. (Tableau 14 3/3)

Tableau n° 14 (1/3) Détail de l'influence des variables les plus significatives sur la probabilité que l'entreprise ait cessé d'exister en 1997

	Valeur du	Écart de
Code APE (amplitude maximale : + 30%)	coefficient	probabilité
Industrie	-0,16	- 4%
Construction terrassement	-0,16	- 4%
Travaux d'installation	-0,10	
Commerce et réparation automobile	-0,32	- 13% - 5%
Commerce de gros	Ns.	- 3%
Commerce de détail alimentaire	0,09	- 20/
Commerce de détail non alimentaire	Réf.	+ 2%
Vente d'occasion ou ambulante	0,51	120/
Hôtel Café Restaurant	0,31	+ 13%
Transports	-0,47	+ 12%
Services aux entreprises : conseil et assistance		- 11%
Services opérationnels aux entreprises	-0,25 Ns.	- 0%
Services aux particuliers		-
Intermédiaires du commerce	-0,26	- 6%
Moyens financiers pour démarrer (amplitude ma	0,67	+ 17%
Moins de 10 000 F.		. 40/
De 10 à 24 999 F.	0,18	+ 4%
De 25 à 49 999 F.	0,10	+ 3%
De 50 à 99 999 F.	Réf.	
De 100 à 249 999 F.	0,11	+ 3%
De 250 à 499 999 F.	-0,28	- 7%
De 500 à 999 999 F. De 500 à 999 999 F.	-0,47	- 11%
	-0,71	- 17%
Plus d'un million de Francs	-0,69	- 16%
Age au moment de la création (amplitude maxim		
24 ans ou moins	0,53	+ 13%
25 à 29 ans	0,20	+ 5%
30 à 39 ans	Réf.	
40 à 49 ans	-0,14	- 3%
50 ans et plus	-0,15	- 4%

Tableau n°14 (2/3)

Détail de l'influence des variables les plus significatives sur la probabilité que l'entreprise ait cessé d'exister en 1997

	Valeur du	Écart de
	coefficient	probabilité
Situation dans le répertoire SIRENE (amplitude	e maximale : +16%)	
Création	Réf.	
Reprise	-0,66	- 16%
Nombre de clients en 1994 (amplitude maximale	e:+14%)	
1 à 2 clients	0,57	+ 14%
3 à 10 clients	0,12	+ 3%
Un plus grand nombre	Réf.	
Qualification professionnelle antérieure (amplit	ude maximale : + 12°	%)
Chefs d'entreprise, artisans, commerçants, ind.	-0,20	- 5%
Cadres	-0,10	- 3%
Agents de maîtrise	-0,10	- 2%
Professions intermédiaires	Ns	-
Employés	Réf.	
Ouvriers	-0,25	- 6%
Étudiants	-0,48	- 12%
Sans activité ou sans qualification	Ns.	_
Expérience précédente (amplitude maximale : +	12%)	
Dans l'activité	Réf.	
Activité proche	0,32	+ 8%
Activité totalement différente pour tous	0,45	+ 11%
Activité familière pour un des associés	0,47	+ 12%
Sans activité précédente	0,17	+ 4%
Niveau de diplôme (amplitude maximale : + 12%	)	
Aucun diplôme	0,16	+ 4%
CEP, BEPC	0,10	+ 3%
CAP/BP	Réf.	
Вас	Ns.	
Bac+2	-0,13	- 3%
Bac+3	-0,34	- 8%

Tableau n°14 (3/3)

Détail de l'influence des variables les plus significatives sur la probabilité que l'entreprise ait cessé d'exister en 1997

	Valeur du coefficient	Écart de probabilité
Statut juridique (amplitude maximale : + 10°	%)	
Personne physique	Réf.	
Personne morale	-0,42	- 10%
Obtention d'un prêt (amplitude maximale : +	- 9%)	
Oui	- 0,37	- 9%
Non	Réf.	- 10%
Statut précédent (amplitude maximale : +8%	o)	
Chômeur aidé	0,10	+ 3%
Chômeur non aidé	0,31	+ 8%
Actif occupé	Réf.	
Reprise activité de l'ancien employeur (ampli	tude maximale : +8%)	
Oui	-0,31	- 8%
Non	Réf.	
Expérience précédente de création ( amplitud	e maximale : +5%)	
Oui	0,21	+ 5%
Non	Réf.	
Principale raison pour créer entreprise (ampli	itude maximale : +5%)	
Idée nouvelle de produit ou de marché	0,19	+ 5%
Goût d'entreprendre	Réf.	
Opportunité	Ns.	
Ne retrouvait pas d'emploi	0,21	+ 5%
Exemples réussis d'entrepreneurs	0,15	+ 4%
Franchisé (amplitude maximale : 5%)		
Oui	0,20	+ 5%
Non	Réf.	

# III. 3. Être ancien chômeur : un léger frein à la réussite, atténué par le fait d'avoir perçu une aide

Le fait d'être un ancien chômeur a un impact significatif sur la disparition de l'entreprise, même si le statut antérieur à la création ne fait pas partie des critères les plus influents. En effet, l'effet du statut n'intervient que dans un second ordre, après les éléments caractérisant le type d'entreprise créée et le parcours professionnel du créateur.

Il est toutefois intéressant d'observer que le bénéfice d'une aide publique (l'ACCRE dans la très grande majorité des cas) diminue le risque d'échec. Ainsi, la probabilité que l'entreprise soit morte 3 ans après augmente de 8 points pour les chômeurs non aidés par rapport aux actifs occupés, et seulement de 3 points pour les chômeurs aidés. Rappelons que cet effet est mesuré "toutes choses égales par ailleurs", indépendamment des différences sur les caractéristiques des entreprises créées par les uns ou par les autres.

La persistance d'un stigmate dû au chômage peut s'expliquer par l'existence d'une période d'inactivité avant la création de l'entreprise, qui peut amener une baisse de confiance en même temps qu'une perte des repères et qu'un éloignement du milieu professionnel. Les chômeurs ne sont pas animés par la même motivation que les actifs occupés : ils sont plus nombreux à avoir opté pour cette solution à défaut d'emploi salarié. Comme l'inactivité, cette motivation peut jouer sur la confiance du créateur, déterminante quoique difficilement mesurable dans la réussite de l'entreprise.

Le soutien technique et financier reçu par les chômeurs aidés, mais aussi la confiance retrouvée en leurs capacités, expliquent probablement en partie l'atténuation de l'effet du statut.

Mesure séparée de l'effet du statut à la création et du bénéfice d'une l'aide publique

La variable indiquant le statut d'origine du créateur introduite dans le modèle de régression

logistique est en trois positions : chômeur aidé, chômeur non aidé, actif occupé. Cette

classification a été obtenue à partir de deux informations, la situation avant la création et le

fait d'avoir ou non bénéficié d'une aide publique. Cette variable recomposée entraîne une

approximation : les inactifs ont été associés aux chômeurs, et les actifs occupés bénéficiant

d'une aide publique (autre que l'ACCRE) ont été associés aux actifs non aidés.

Un deuxième modèle dissocie dans la liste des facteurs explicatifs ces deux variables

(situation avant la création et bénéfice d'une aide publique)<sup>13</sup>. Cette modification n'a pas de

conséquences sur la situation de référence, ni sur la mesure de l'influence des autres variables

dans le modèle. On obtient :

- Actif occupé : situation de référence

- Au chômage : + 4%

- Sans activité: + 10%

- Ne bénéficie pas d'une aide publique : situation de référence

- Bénéficie d'une aide publique : -2%

On recompose ainsi les catégories étudiées :

- Chômeurs aidés : + 2%

- Inactifs aidés : + 8%

- Chômeurs non aidés : + 4%

- Inactifs non aidés : + 10%

Dans ce deuxième modèle, on retrouve l'effet stigmatisant du chômage, atténué par le

bénéfice d'une aide publique, même si la différence est moins marquée que dans le premier

modèle. Il faut préciser que dans ce cas, on mesure l'effet conjugué de toutes les aides

publiques dont ont pu bénéficier les créateurs, y compris les actifs occupés, et pas seulement

l'effet de l'ACCRE comme c'est le cas dans le premier modèle.

48

#### III. 4. Les critères sont un peu différents selon le statut

On s'est livré au même exercice que précédemment en distinguant les trois catégories de créateur d'entreprise. La hiérarchie des critères influant sur la réussite n'est pas exactement la même pour chaque catégorie.

Tableau n° 15

Les critères les plus influents selon le statut du créateur

Chômeurs aidés		Chômeurs non aidés		Actifs occupés	
Moyens financiers	36%	Moyens financiers	32%	Secteur d'activité	34%
Secteur d'activité	34%	Secteur d'activité	22%	Age	19%
Qualification	16%	Age	15%	Qualification	18%
Nombre de clients	13%	Nombre de clients	14%	Création ou reprise	17%
Age	12%	Diplôme	13%	Moyens financiers	16%
Diplôme	12%	Qualification	12%	Diplôme	15%
Expérience dans activité	12%	Création ou reprise	11%	Expérience dans activité	14%
Création ou reprise	11%	Expérience dans activité	11%	Nombre de clients	12%
Prêt	11%			Statut juridique	12%
Franchisé	10%				

Source: enquête SINE 94 - traitement CRÉDOC.

Ainsi, le montant des moyens financiers au démarrage est le critère prédominant chez les chômeurs, aidés ou non aidés. Il arrive plus loin dans la liste pour les actifs occupés, catégorie pour laquelle l'apport moyen est nettement supérieur que pour les deux précédentes. Pour les actifs, la variable déterminante est le secteur d'activité, variable qui intervient en deuxième position dans les deux autres catégories. Cependant, pour les chômeurs aidés, moyens

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Un dernier modèle a été testé en tenant compte de la durée du chômage (inférieur à 1 an ou supérieur ou égal à 1 an). Ce n'est pas un critère explicatif significatif du taux de survie de l'entreprise.

financiers et secteur d'activité agissent à peu près à niveau égal, alors que pour les chômeurs non aidés, le secteur d'activité a une influence d'une intensité inférieure.

De plus, le fait que ce soit une création de toutes pièces ou une reprise d'activité est plus déterminant parmi les actifs occupés que parmi les chômeurs ; rappelons que dans cette première catégorie, les reprises sont plus nombreuses. De même, le statut juridique est surtout pertinent pour les actifs occupés, et moins pour les chômeurs, où les personnes morales sont plutôt rares.

### 3ème partie:

#### LES ENTREPRISES ENCORE ACTIVES:

L'ÉVOLUTION

ENTRE LES DEUX INTERROGATIONS

Le questionnaire de la seconde vague fait le point, pour les entreprises encore actives en 1997, sur la situation à cette date et l'évolution depuis la dernière interrogation.

#### I. COMPARAISON DES ÉVOLUTIONS SELON LA CATÉGORIE DE CRÉATEURS

#### I. 1. Près de la moitié des entreprises ont cherché à accroître leur activité

Parmi les entreprises survivantes trois ans après leur création, près de la moitié ont cherché à accroître leur activité, un quart a cherché à maintenir son niveau de 1994, le quart restant a tenté de la sauvegarder. Il y a un lien entre les perspectives qu'avaient les créateurs en 1994 et l'évolution qu'ils constatent en 1997 : parmi ceux qui envisageaient plutôt un développement au cours des six mois qui suivaient, 61% ont effectivement accru leur activité en trois ans, 17% l'ont maintenu et 22% ont tenté de la sauvegarder. Les proportions de créateurs qui ont accru leur activité sont moindres parmi ceux qui envisageaient le maintien ou qui prévoyaient des difficultés (38% dans les deux cas).

Les réponses des chômeurs aidés sont à peu près semblables à celles des actifs occupés : les chômeurs aidés ont été un peu moins nombreux à maintenir l'activité à niveau, le report s'effectuant sur les deux autres situations.

Tableau n° 16

Perspective des créateurs pour leur propre entreprise

	Chômeurs aidés	Chômeurs non	<u>Actifs</u>
		aidés	
Depuis deux ans, perspectives pour l'entreprise			
Tenter de sauvegarder l'activité	25,3%	31,0%	24,2%
La maintenir à son niveau	24,1%	22,2%	27,7%
Accroître l'activité	50,8%	46,8%	48,1%

#### I. 2. Les chômeurs non aidés en situation plus difficile

Les chômeurs non aidés ont été dans une situation plus difficile : 31% d'entre eux répondent avoir tenté de sauvegarder leur activité et seulement 47% l'ont accrue.

Cette perception de plus grandes difficultés des chômeurs non aidés, persiste sur les autres indicateurs : ces créateurs sont moins nombreux à avoir augmenté leur nombre de clients (seulement 32% contre 38% en moyenne), à avoir étendu la gamme de leurs produits ou de services (28% contre 33% en moyenne). Ils ont en moyenne un chiffre d'affaires plus faible que les autres, qui d'ailleurs a plus souvent diminué (32% contre 28% en moyenne). D'ailleurs, presque les deux tiers d'entre eux ne sont pas satisfaits de leur dernier exercice financier (contre 57% en moyenne).

Les chômeurs non aidés sont d'ailleurs plutôt moins satisfaits que les autres de leur création d'entreprise (27% ne sont pas satisfaits contre 22% en moyenne). Ils sont aussi plus nombreux à mettre en avant un problème principal : les deux tiers sont dans ce cas. Il s'agit le plus souvent d'un problème de débouché (33%) ou encore d'un problème financier (27%).

Ce manque de satisfaction vient en partie du fait que les objectifs qu'ils s'étaient fixés, assez semblables à ceux des deux autres catégories, ont été moins souvent atteints. Ainsi, la priorité était mise sur le revenu, objectif à atteindre pour les deux tiers, et sur le chiffre d'affaires, objectif pour la moitié : à peine plus du quart considèrent avoir atteint le premier, 40% le second.

Non seulement le taux de cessation d'activité à trois ans est plus élevé parmi les chômeurs non aidés que parmi les deux autres catégories de créateurs d'entreprise, mais en plus les entreprises qui survivent connaissent plus de difficultés. Ceci laisse présager que les taux de cessation d'activité pour cette catégorie risquent de continuer à progresser plus rapidement que pour les autres. D'ailleurs, les chômeurs non aidés sont nombreux à envisager de vendre ou fermer leur entreprise dans les 12 mois qui suivent l'enquête (19% sont dans cas, soit plus que les chômeurs aidés, 14% et les actifs occupés, 15%). Ils sont aussi un peu plus nombreux à ne pas se prononcer (20% contre respectivement 16% et 17%).

#### I. 3. Les chômeurs aidés plus dynamiques ...

A l'inverse, la tendance entre les chômeurs aidés et les actifs est plutôt à une réduction des écarts : parmi les premiers, les signes de dynamisme sont plus nombreux que parmi les seconds. Ainsi, les chômeurs aidés sont plus nombreux à avoir augmenté le nombre de leurs clients (46% contre 36%) et un peu moins à en avoir perdu (13% contre 17%). Pourtant, ils n'avaient pas au départ moins de clients que les actifs occupés. En particulier, ils sont moins nombreux à ne dépendre que d'un seul client (5% contre 6,5% chez les actifs occupés). Il ne s'agit donc pas d'un rattrapage. Or, on a pu constater dans la partie précédente que dépendre d'un nombre très restreint de clients augmente les risques de fermer l'entreprise.

D'ailleurs les chômeurs aidés ont été plutôt plus dynamiques dans leur politique commerciale : seulement 25% n'ont fait aucune opération spécifique, contre 31% parmi l'ensemble des actifs. En particulier, ils ont fait plus d'efforts sur le démarchage, la prospection et la publicité.

Les chômeurs aidés sont aussi plus nombreux à avoir augmenté le nombre de produits ou de services (39% contre 31%). Le chiffre d'affaires est en moyenne inférieur chez les chômeurs aidés, mais ces derniers sont plus nombreux à avoir accru leur chiffre d'affaires (52% contre 44%). La proportion de satisfaits de l'exercice financier précédent est à peine inférieure chez les chômeurs aidés que chez les actifs. Cependant, ces derniers sont plus nombreux à connaître des problèmes de trésorerie.

Globalement, les chômeurs ayant bénéficié de l'ACCRE expriment le même niveau de satisfaction que les actifs occupés : dans les deux cas, 21% sont peu ou pas du tout satisfaits de leur expérience de création d'entreprise. D'ailleurs, leurs perspectives pour les 12 mois à venir sont assez semblables : 14% des chômeurs aidés et 15% des actifs envisagent de vendre ou de fermer l'entreprise, 29% des chômeurs aidés et 27% des actifs pensent que leur entreprise va se développer. Dans les deux cas, 10% des entreprises envisagent d'embaucher et 2% de licencier.

Dans l'ensemble, les objectifs recherchés par ces deux groupes de créateurs sont les mêmes, mais les chômeurs aidés ont un peu moins bien atteint ceux concernant leur revenu (31%

contre 38%) et leur temps de travail (57% contre 63%), ainsi que leur bénéfice (35% contre 39%). Les taux sont identiques pour les autres objectifs.

#### I. 4. Mais les chômeurs aidés restent à la tête d'entreprises de petite taille

Les entreprises créées par les chômeurs aidés restent au bout de trois ans moins nombreuses à employer des salariés que celles des actifs ou même des chômeurs non aidés : chez les actifs occupés, une majorité d'entreprises a désormais des salariés, pour seulement le tiers parmi les chômeurs aidés. Les écarts sont moindres si l'on raisonne en nombre d'actifs présents et pas seulement en nombre de salariés, mais ils demeurent : la moitié des entreprises des chômeurs aidés ne sont constituées que d'une seule personne et seulement le tiers chez les actifs occupés. Les chômeurs aidés n'ont pas plus licencié que les actifs occupés.

Tableau n° 17 Évolutions de la clientèle entre 1994 et 1997

	Chômeurs aidés	Chômeurs non	<u>Actifs</u>
		aidés	
Nombre de clients en 1997	,		
1 ou 2 clients	5,0%	8,1%	6,5%
3 ou 10 clients	18,3%	20,8%	18,2%
+ 10 clients	56,2%	56,2%	54,7%
+ 10 clients dont quelques gros	20,5%	14,9%	20,6%
Depuis deux ans, évolution du nombre de	clients		
Diminution du nombre de clients	12,7%	20,2%	16,7%
Pas vraiment de changements	41,6%	47,8%	47,3%
Augmentation du nombre de clients	45,7%	32,1%	36,1%
Recentrage de la clientèle vers de gros cli	ents		
Oui	11,7%	8,6%	8,5%
Non	88,3%	91,4%	91,5%
Raisons de l'évolution de la clientèle			
Contraintes extérieures à l'entreprise	14,1%	12,7%	12,0%
Volonté interne de l'entreprise	51,5%	52,0%	52,7%
Opportunité du marché	34,4%	35,3%	35,3%

Tableau n° 18 Évolutions des produits entre 1994 et 1997

	Chômeurs aidés	Chômeurs non	<u>Actifs</u>
	1	aidés	
Depuis deux ans, évolution du nombre de p	roduits ou de services		
Moins de produits ou de services	6,3%	9,3%	8,0%
Pas vraiment de changements	54,8%	62,4%	60,9%
Plus de produits ou de services	38,9%	28,2%	31,1%
Depuis deux ans, modification de la nature	des produits ou des ser	vices	**************************************
Oui	17,2%	14,7%	18,0%
Non	82,8%	85,3%	82,1%
Raisons de l'évolution des produits ou des s	ervices		_
Contrainte extérieure à l'entreprise	12,3%	19,3%	16,2%
Contrainte interne à l'entreprise	2,8%	2,9%	3,3%
Volonté interne de l'entreprise	44,2%	38,9%	42,0%
Opportunité du marché	40,6%	38,9%	38,5%
Depuis deux ans, opérations spécifiques pou	ır attirer la clientèle		
Démarchage, prospection	40,3%	38,6%	36,1%
Effort publicitaire	33,7%	27,6%	29,1%
Effort sur les prix	33,7%	31,9%	33,1%
Rachat de clientèle à une autre entreprise	0,7%	0,7%	1,1%
Achat de brevets ou des licences	0,2%	0,3%	0,5%
Aucune opération spécifique	25,2%	30,3%	31,4%

Tableau n° 19 Situation financière

	Chômeurs aidés	Chômeurs non	Actifs
		aidés	
Chiffre d'affaires			
Moins de 70 KF	11,3%	15,0%	10,6%
70 à 149 KF	14,2%	16,4%	11,1%
150 à 299 KF	19,6%	18,4%	13,1%
300 à 499 KF	15,7%	13,9%	13,0%
500 à 999 KF	21,1%	15,7%	18,0%
1 à 1,9 MF	10,1%	10,6%	14,6%
2 à 4,9 MF	5,2%	6,7%	13,3%
5 à 9,9 MF	2,1%	2,2%	4,3%
10 MF ou plus	0,7%	1,0%	2,1%
Depuis deux ans, évolution du chiffr	e d'affaires	-	
Beaucoup diminué	9,0%	13,0%	10,9%
Un peu diminué	15,0%	18,9%	18,6%
Est resté à peu près stable	23,7%	26,5%	26,6%
A un peu augmenté	39,2%	29,3%	32,4%
A beaucoup augmenté	13,1%	12,2%	11,5%
Dernier exercice financièrement sati	sfaisant		
Oui	43,5%	36,5%	45,7%
Non	56,5%	63,5%	54,4%
Problèmes de trésorerie			<del></del>
Oui	69,4%	62,8%	64,3%
Non	30,6%	37,2%	35,7%

Tableau n° 20
Les effectifs

	Chômeurs aidés	Chômeurs non	Actifs	
		aidés		
Nombre de salariés en 1997			- <del>.</del>	
Pas de salariés	62,9%	58,9%	44,7%	
Un salarié	16,6%	18,4%	18,5%	
Deux salariés	7,7%	9,0%	11,1%	
Trois salariés ou plus	12,9%	13,6%	25,7%	
Nombre d'actifs en 1997	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
Un seul actif	49,8%	47,4%	33,0%	
Deux actifs	22,2%	22,7%	21,9%	
Trois actifs	11,0%	10,9%	12,5%	
Quatre actifs ou plus	17,0%	19,0%	32,6%	
Variation des effectifs salariés 94-97				
Stable	63,4%	61,3%	49,0%	
En hausse	30,4%	29,5%	37,9%	
En baisse	6,2%	9,3%	13,1%	
Variation des effectifs actifs 94-97				
Stable	47,0%	47,4%	35,9%	
En hausse	45,6%	40,6%	50,2%	
En baisse	7,4%	12,0%	14,0%	
Au cours des deux dernières années, li	cenciements	······································		
Oui	20,6%	18,6%	21,6%	
Non	79,4%	81,4%	78,4%	

Tableau n° 21 Opinion générale

	Chômeurs aidés	Chômeurs non	<u>Actifs</u>
	enomears arges	aidés	<u>Acus</u>
Satisfaction sur la création de l'entreprise		ardes	
Pas du tout	3,8%	6,2%	3,7%
Pas vraiment	17,6%	20,4%	17,5%
Un peu	46,3%	44,8%	43,8%
Beaucoup	9,8%	13,9%	12,9%
Totalement	22,5%	14,7%	22,2%
Problème principal			
Débouché	25,2%	33,4%	27,4%
Financier	29,4%	29,3%	24,3%
Production et coût de production	29,6%	18,4%	52,1%
Interne (administratif/ management)	2,4%	1,6%	2,2%
Autre problème important	8,4%	6,9%	8,1%
Pas vraiment de problème particulier	34,6%	32,7%	38,0%
Les perspectives pour les 12 prochains mois			
Vendre l'entreprise	10,3%	13,5%	11,8%
Fermer l'entreprise	3,6%	5,1%	3,1%
Devoir redresser une situation difficile	14,4%	14,6%	11,8%
Maintenir l'équilibre actuel de l'entreprise	37,6%	34,4%	38,7%
L'entreprise va se développer	28,7%	23,8%	27,3%
NSP	16,4%	19,6%	17,4%
Prévision d'embauche de salariés ou cours d	es 12 prochains mois		
Oui	9,5%	6,9%	9,9%
Non, NSP	90,5%	93,1%	90,1%
Prévision de licenciement au cours des 12 pr	ochains mois		
Oui	1,6%	1,7%	2,1%
NSP	98,4%	98,3%	97,9%

Tableau n° 22 Les objectifs

	Chômeurs aidés		Chômeurs aidés Chômeurs non A				Ac	<u>Actifs</u>	
	Objectif	Atteint	Objectif	Atteint	Objectif	Atteint			
Pour le créateur	,		·						
Salaire ou revenu	61%	31%	67%	28%	62%	38%			
Temps de travail	31%	57%	33%	55%	33%	63%			
Pour l'entreprise	,		r <del></del>						
Nombre de clients	40%	51%	40%	42%	39%	49%			
Chiffre d'affaires	49%	50%	50%	40%	51%	49%			
Bénéfice	41%	35%	40%	31%	41%	39%			
Investissement	24%	63%	23%	54%	23%	69%			

 $Source: enquête \ SINE \ 94-traitement \ CR\'{E}DOC.$ 

#### II. LES DIFFÉRENCES PARMI LES CHÔMEURS AIDÉS SELON LES TYPES D'ENTREPRISE

On a vu au cours de la première partie que les entreprises créées par les chômeurs aidés peuvent être distinguées en dix classes ayant connu des réussites variables (cf. page 14). Les types d'entreprise qui ont déjà connu les taux de cessation d'activité les plus élevés sont aussi ceux où les entreprises survivantes semblent le plus en difficultés, ce qui laisse présager que les écarts constatés sur les trois premières années risquent de s'accentuer. Autrement dit, les nouvelles entreprises doivent franchir un cap, au-delà duquel leur survie est mieux assurée. Il semble que trois ans après leur création, les entreprises n'aient pas toutes franchi ce cap.

Ainsi, les commerces sans ressources ayant survécu semblent être particulièrement en difficultés. Les "créations-reconversion" sont les plus mal loties : 37% ont seulement tenté de maintenir leur activité au cours des deux années précédent l'interrogation (contre 27% en moyenne), 28% ont vu leur chiffre d'affaires baisser (contre 24%), et 17% ont moins de clients (contre 13%). Ils sont d'ailleurs plus des trois quarts à ne pas s'estimer satisfaits de leur expérience de création, c'est le taux le plus élevé.

Les indicateurs du groupe des "créations-insertion" sont un peu meilleurs, mais restent en dessous de la moyenne sauf en ce qui concerne la baisse du chiffre d'affaires (22% ont un chiffre d'affaires en déclin, contre 24% en moyenne). Il semble que cette catégorie ait connu un démarrage un peu difficile, mais que les choses s'améliorent progressivement (c'est cette catégorie qui a connu le taux de survie le plus faible : seulement 42% des entreprises d'origine ont survécu : les plus fragiles ont déjà disparu). D'ailleurs, ils sont assez peu nombreux à souhaiter vendre ou fermer leur entreprise (11% contre 14% en moyenne et 18% pour les "créations-reconversion") et plus du tiers envisagent un développement dans les douze mois à venir.

Les commerces traditionnels, ayant jusqu'à maintenant des taux de survie plutôt bons, sont dans une situation assez moyenne. Il est probable qu'un investissement financier plus important à l'origine leur assure une durée de fonctionnement minimale plus longue que les entreprises démarrant avec très peu de moyens. Les "commerces investissements" ont plutôt

cherché à accroître leur activité (61% contre 51% en moyenne), mais 16% d'entre eux ont vu leur nombre de clients se réduire, et 26% ont vu leur CA baisser. La moitié de ces commerces ne s'estime pas satisfaits de leur dernier CA et plus généralement, les trois quarts ne sont pas satisfaits de leur expérience. D'ailleurs, 23% pensent vendre ou fermer (contre 14% en moyenne) et seulement 22% espèrent se développer (contre 29%). Les autres commerces, plus nombreux à avoir seulement cherché à maintenir leur activité, sont un peu dans la même situation, avec des indicateurs financiers encore moins bons (31% ont vu leur CA baisser).

Parmi les « artisans », les réussites étaient très différentes selon les types d'entreprise : les agents commerciaux et les sous-traitants sont très nombreux à avoir fermé, alors que les ouvriers qui ont repris l'activité du patron et les artisans du bâtiment sont plus des deux tiers à être encore en activité trois ans après leur création. Parmi ceux qui restent, les agents commerciaux et les sous-traitants sont plus nombreux à penser pouvoir continuer leur activité, mais en ayant une situation difficile à redresser (22% contre 14% en moyenne). Les ouvriers qui reprennent l'activité de leur ancien employeur semblent aussi être dans l'ensemble dans une situation assez favorable.

Les sociétés informatisées sont les types d'entreprise qui semblent dans la meilleure situation, et qui semblent le plus satisfaire leurs créateurs.

Tableau n° 23
Perspectives des créateurs face à leur propre entreprise

TYPE DE CREATEUR	Tenter de sauvegarder l'activité	Maintenir à son niveau	Accroître l'activité	
Les artisans				
Les ouvriers qui reprennent l'activité du patron	17,6%	30,7%	51,7%	
Les agents commerciaux	22,1%	21,2%	56,7%	
Les sous-traitants	27,0%	28,3%	44,7%	
Les artisans du bâtiment	23,2%	32,1%	44,7%	
Les commerces sans ressources				
La création-insertion	29,5%	20,8%	49,7%	
La création-reconversion	36,9%	18,1%	45,1%	
Les commerces traditionnels	4.1			
Les commerces-investissements	20,6%	18,0%	61,4%	
Les autres commerces	26,6%	31,8%	41,6%	
Les sociétés informatisées				
Les quasi-PME	23,3%	16,5%	60,2%	
Les indépendants	18,7%	20,9%	60,4%	
Total	25,3%	24,0%	50,7%	

Tableau n° 24

Quelques indicateurs des difficultés rencontrées selon le type d'entreprise

TYPE DE CREATEUR	Plutôt j	oas satisfait	CA en	Nombre de clients en	
	Création	Exercice	baisse		
		financier		baisse	
Les artisans					
Les ouvriers qui reprennent l'activité du patron	67%	48%	20%	7%	
Les agents commerciaux	72%	59%	17%	9%	
Les sous-traitants	72%	55%	27%	7%	
Les artisans du bâtiment	65%	49%	20%	8%	
Les commerces sans ressources	,			3	
La création-insertion	72%	64%	22%	13%	
La création-reconversion	77%	64%	28%	17%	
Les commerces traditionnels					
Les commerces-investissements	76%	54%	26%	16%	
Les autres commerces	74%	57%	31%	18%	
Les sociétés informatisées					
Les quasi-PME	61%	40%	22%	12%	
Les indépendants	54%	60%	19%	10%	
Total	68%	57%	24%	13%	

Tableau n° 25

Perception de l'avenir selon le type d'entreprise

TYPE DE CREATEUR	Vendre	Fermer	Redress.	Maintien	Develop.	NSP
Les artisans						
Les ouvriers qui reprennent l'activité du patron	5%	3%	16%	39%	31%	14%
Les agents commerciaux	3%	6%	23%	34%	31%	14%
Les sous-traitants	8%	2%	21%	46%	16%	17%
Les artisans du bâtiment	3%	2%	13%	50%	23%	17%
Les commerces sans ressources						
La création-insertion	8%	3%	12%	28%	37%	20%
La création-reconversion	10%	8%	_13%	34%	26%	19%
Les commerces traditionnels						
Les commerces-investissements	21%	2%	12%	38%	22%	16%
Les autres commerces	20%	2%	15%	41%	16%	19%
Les sociétés informatisées						
Les quasi-PME	10%	4%	12%	31%	47%	8%
Les indépendants	7%	2%	12%	35%	42%	18%
Total	10%	4%	14%	38%	29%	16%

#### CONCLUSION

Le Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises (SINE) mis en place par l'INSEE permet de suivre sur cinq ans des générations d'entreprises nouvellement créées. La première cohorte suivie par cette enquête correspond à des créations ou des reprises qui datent du premier semestre 1994. Près d'un tiers de ces nouvelles entreprises (30%) ont été créées par des chômeurs ayant bénéficié de l'ACCRE.

L'exploitation de la première vague d'interrogation avait permis de mieux connaître le profil de ces chômeurs aidés, et les caractéristiques des entreprises qu'ils avaient créées, comparativement à celles créées par deux autres catégories de créateurs : les chômeurs ou personnes sans activité non aidés, et les actifs occupés.

On avait pu ainsi montrer que les chômeurs aidés étaient plutôt des anciens salariés expérimentés qui tentaient pour la première fois l'expérience de la création d'entreprise, qu'ils créent en général ex-nihilo. Les chômeurs aidés créent de plus petites entreprises que les actifs occupés, tant du point de vue du nombre de salariés que de l'investissement financier. Cependant, grâce à la prime financière versée au titre de l'ACCRE, ils démarrent plus rarement avec moins de 10 000 Francs. Les entreprises sont majoritairement des commerces et des entreprises artisanales. Dernière particularité importante des chômeurs aidés : le soin apporté à la préparation du projet, qui témoigne de l'effet d'incitation de l'ACCRE à bien préparer le montage, aussi bien technique que financier, de l'entreprise.

Au-delà de ces caractéristiques générales, les entreprises créées par les chômeurs aidés, comme par les autres créateurs, étaient apparues très diverses. Une classification avait permis de repérer dix situations : elle distinguait, parmi les micro-entreprises aux moyens très limités, les artisans qui poursuivent l'activité de leur ancien employeur, les entrepreneurs solitaires des transports, du bâtiment ou les agents commerciaux, et les installations de commerces avec de très faibles ressources initiales, tant financières que professionnelles et relationnelles. Très différents de ces derniers, on rencontrait aussi des repreneurs de commerces traditionnels,

pour qui le niveau d'investissement financier est plus important. Enfin, les entreprises montées sous forme de SARL, ou plus rarement de SA, regroupent à la fois des "quasi-PME" de moins de 10 salariés et des créateurs d'une activité indépendante qui repose sur la valorisation de leurs ressources et de leurs réseaux professionnels.

Trois ans après leur création, presque la moitié des entreprises créées par les chômeurs aidés ont cessé leur activité (49%). Ce taux de fermeture est plus élevé que pour les actifs occupés (38%), mais il est un peu plus faible que pour les chômeurs non aidés (57%). Le taux obtenu sur l'ensemble des entreprises, tout statut confondu, est de 47%.

Parmi les dix types d'entreprises créées par les chômeurs aidés, certains ont connu plus de difficultés que d'autres : en particulier, les commerces sans ressources sont avec les agents commerciaux ceux qui ont le plus cessé leur activité : au mieux 45% d'entreprises ont survécu dans ces groupes. Les "commerces sans ressources" apparaissaient effectivement comme les entreprises les plus fragilisées, car cumulant les handicaps : secteur « à risque », manque d'apport financier, manque de qualification professionnelle, manque de relations...

A l'inverse, les ouvriers reprenant l'activité de leur ancien employeur, donc partant d'une activité déjà installée, les commerces traditionnels ayant un apport financier important et éventuellement déjà une clientèle, et les "indépendants" (sociétés de conseils et assistances aux entreprises, informatique, recherche, publicité, ...) profitant d'un réseau de relations déjà établi ont connu plus de réussites : moins d'un tiers de fermetures.

Les entreprises de chômeurs aidés qui ont survécu conservent les spécificités évoquées plus haut (moyens financiers plus faibles et entreprises plus petites). Leur profil ne semble pas véritablement se rapprocher de celles toujours en vie et créées par des actifs occupés. En effet, les paramètres qui influent sur la probabilité de survie sont à peu près les mêmes pour les trois catégories étudiées ; dans l'ensemble, c'est le secteur d'activité qui a le plus d'influence. Après le secteur d'activité, ce sont les moyens financiers : plus le capital investi au démarrage est élevé, et plus l'entreprise a de chances de passer le cap des trois premières années. Interviennent ensuite des variables associées aux débouchés de l'entreprise : un nombre de clients trop faible fragilise l'entreprise, de même que le fait de créer l'entreprise de toutes pièces, sans reprendre une activité déjà existante. Entrent ensuite en compte des variables qui décrivent le profil du créateur : son âge, son niveau de diplôme, sa qualification ou encore son expérience.

Parmi les chômeurs, aidés ou non, l'influence exercée par l'apport financier initial est accentuée par rapport aux actifs occupés.

Si en 1997, les différences entre les entreprises des chômeurs aidés et celles des actifs occupés semblent toujours aussi marquées, il est possible qu'elles s'atténuent à l'avenir. En effet, les indicateurs d'évolution reflètent l'image d'entreprises plus dynamiques parmi les chômeurs aidés : plus nombreux à avoir augmenté leurs clients, ils ont été un peu plus agressifs dans leur politique commerciale. Ils ont un peu plus souvent diversifié leur production. Même si les entreprises restent de plus petite taille (les deux tiers n'ont pas de salariés, contre seulement la moitié pour les actifs occupés), et leur chiffre d'affaires est en moyenne moins élevé (45% ont un chiffre d'affaires inférieur à 300 KF, contre 35% chez les actifs occupés), la satisfaction exprimée est identique : dans les deux cas, 21% sont peu ou pas satisfaits de leur expérience de création d'entreprise.

Enfin, les chômeurs non aidés apparaissent plus en difficultés : ils ont été plus nombreux à essayer de sauvegarder leur entreprise au cours des trois années écoulées (31% contre 25% pour les autres), ont eu plus de mal à maintenir leur chiffre d'affaires alors qu'il est en moyenne inférieur à celui des entreprises des autres catégories (32% l'ont même vu baisser, contre 28%), et ils sont aussi plus nombreux à envisager de fermer ou de vendre leur entreprise dans l'année qui suit (19% contre 15% pour les autres).

#### **ANNEXES**

- Questionnaires
- Détail de la construction de la nomenclature en 14 postes
- Taux de survie selon le statut du créateur

QUESTIONNAIRES



ENQUETE STATISTIQUE OBLIGATOIRE

## ENQUETE AUPRES DES ENTREPRISES CREEES OU REPRISES

Sociétés créées en 1994 - Personnes établies à leur compte en 1994 Personnes ayant pris une location gérance en 1994

	Vu l'ave lavorable du Conseil National de l' enquête reconnue d'intérêt genéral est obliq Ministre de l'Economie (INSES), valable pour	STOIRS . Visa n'SEA SES :					
<del></del>	Aux termes de l'article 8 de la loi n°S1-711 l'abligation, la coordination et le secret en renesignements transmis ne sauraient en aucu de contrôle fiscal au de repression économique 523 du 17 juillet 1984 et les avres du CNIS p Ministère de l'Economie des Finances et du Bit les conditione dans lesquelles les données communiquées et diffusées. Les informations escrées pourront être prises en compte pour APS de l'entreprise dans le Répercoire SIRENI Carticle 7 de la loi précriée stipule d'autre par au une réponse sciemment inesacte peut et amende administrative.  La loi n'73-17 du S jamvier 1973 relative à l'infliberés s'apolique aux réponses faites à la entreprises individuelles. Elle leur garanter un dipour les données les concernant, Ce droit ; l'INSEE.	il du-7 juin 1951 modifiée sur in matière de statistiques, les icun cas être utilises à des fins ilique, L'arricle 22 du décret 34-5 publiés au bulletin officiel du Budget n'35-2 et 39-3 précisent e peuvent éventuellement être ons fournies sur les activités ur la mise à jour du n' de code ENE.  part que tout défaut de réconse entraîner l'application d'une linformatique aux fichiers et aux le prèsents enquête par les e droit d'accès et de rectification.		Ce questionnaire doit être retourné dûment rempli avant le 23 septembre 94 grâce à l'enveloppe jointe ou bien à l'adresse suivante :  INSEE / DE  3P 67401  NANTES CEDEX 02  Pour tous renseignements relatifs à ce questionnaire, veuillez vous adresser à la même adresse à :			
.es rensei	gnements suivants sont-ils	exacts et comp	olets ?				
otre entrepi e numéro S activité PRI Tran int	otre entreprise, votre propre nor rise, indiqués ci-dessus, sont-ils IREN de votre entreprise est : 3 INCIPALE de votre entreprise est asports routiers de marchandi erarbains (CODE APZ:602M)	95 118 987 ::	oui oui				
uillez précis	ser, la date du début d'activité de	e votre entreprise :		mois année 19			
cas de c	essation d'activité, veuillez p	préciser la date de l	cessatio	n: mais ] année 19 ]			
CADR	E RESERVE A L'INSEE	Pouvez-vous nous indiquer le NOM : et la FONCTION					
<u> </u>	VAG	de la personne qui repond à ce questionnaire.  Merci de nous indiquer le N° de TELEPHONE :					
	ETATREP		de cette personne pour une éventuelle demande de précision.				
1200	cu	A					

# 1. LE PROFIL DU CREATEUR OU DU REPRENEUR

Les 13 premières questions concernent le chef d'entreprise individuelle ou le principal fondateur de la société, <u>personne à l'initiative</u> du projet prenaut les décisions pourantes dans l'entreprise :

Vous avez mis en place votre projet de création ou de reprise d'entreprise (en dehors des apports financiers):	B Quelle a été la durée de catte experience en rapport avec votre activité actuelle ?
- seul	- pas d'expérience (passet à la question 10)
- avec votre conjoint 2	- moins de 3 ans
- avec un ou plusieurs autres associés (en denors	- de 3 à 10 ans
des seuls apports financiers)	- plus de 10 ans
INBCREA!)	IDUR EXPA
si oui. combien (y =marie voue mime): [] INBASSO:81	G Cette expérience a été PRINCIPALEMENT acquise dans une entreprise (ou un organisme) qui avait :
Oueile est votre année de naissance :	
IS22IANDI	- moins de 3 salariés 1 - de 3 à 9 salariés 2
	- de 10 à 49 salariés
Sexe:-masculin 1	- de 50 à 99 salariés 🔲 🕹
- féminin	- de 100 à 199 salaries 🖸 5
(35%)	- de 200 à 499 salariés 🔲 6
Ouelle est votre nationalité :	- 500 salariés et plus
- Française 🗆 з	(TEMPEXA
- Pays de l'Union Européenne	^ <del></del>
- Autres pays	(10) Veuillez cocher le ou les diplômes que vous possèdez (plusieurs réponses possibles)
Qualla Atait vatas qualification and facility at	- Certificat d'études primaires
Ouelle était votre qualification professionnelle avant la création, (pour les personnes au chômage	- BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges [] 2
précisez la qualification du dernier emploi) ?	- CAP / BEP
	- Baccalauréat technique ou professionnel, brevet
- artisan, commerçant, profession libérale, aides	de technicien ou professionnel, autres brevets
familiaux, agriculteur et autres indépendants 📋 1	(BEA, BEC, BEI)
- chef d'entreprise 2	- Baccalauréat généraliste 5
- cadre 🗆 3	- BTS, DEUST, DUT, autres diplômes techniques
- agent de maîtrise, contremaître 🖂 🔞	de 1., cycle
- profession intermediaire (exemples : représentant,	- Diplôme universitaire ou diplôme généraliste
profession médicale, enseignant, assistant,)	de 1 <sub>er</sub> cycle
- employé (salarié) 🗆 6	- Diplôme universitaire de 2ime ou 3ime cycle.
- ouvrier (salarié)	diplôme d'ingénieur ou diplôme d'une grande
- étudiant, scolaire 🔲 8	école, 🔲 8
- sans activité préalable g	- Pas de diplôme g
(QUALIFS)	
Au cours de la période ayant immédiatement précèdé	Avez-vous ou avez-vous eu des chefs d'entreprises ou
la création ou la reprise de l'entreprise, étiez-vous :	des personnes à leur compte dans votre entourage ?
- en activité	- oui, dans votre entourage familial 🔲 1
- au chômage depuis moins d'un an 2	- oui, dans votre proche entourage
- au chômage depuis plus d'un an	- non, personne
- sans activité (passez à la question 10)	(PROCHE::)
IPREACTS!	Ouelle est la PRINCIPALE raison qui vous a poussé à
Lors de votre expérience professionnelle précédente, avez-vous acquis des compétences :	créer ou à reprendre une entreprise (une seule réponse) ?
dage l'aggiulté ad conserve la sault a	- vous aviez une idée nouvelle de produit ou de
	marchė 🔲 4
- dans une activité proche	- le goût d'entreprendre , vous vouliez être
- dans une activité totalement différente pour vous	indépendant 🗆 5
et tous les membres du projet (passez à la question 10)   7	- vous avez eu une opportunité (de création cu
mais l'activité de l'entreprise est familière pour l'un	de reprise) 🗆 6
des associés du projet (passez à la question 10)	<ul> <li>vous ne retrouviez pas d'autre emploi</li></ul>
(EXPERT)	réussis d'entrepreneurs
(1:	) and only opinion actually, combien ac
	fois avez-vous cree ou repris une entreprise ?
	I I fois

(KIASKSBN)

#### LUMBITIONS DE CREATION OU DE REPRISE, DESCRIPTIF DE L'ENTREPRISE ) Afin de creer ou de reprendre une entreprise, avez-vous Comment avez-vous constitue le papital de votre société : consulte un ou des conseillers (en dehorc des banques) ? - une ou phisieurs autres societes constituent 50 % . • GUI \_\_\_\_\_\_ - une ou plusieurs autres societes constituent moins de 50 % du capital ...... 🗆 7 il n'y a pas de sociéte parmi les associés ........... 🗀 🛭 j Au total vous avez rencontre, en entretien individuel, un ou - votre entreprise n'est pas en societe ...... 🗖 0 des conseillers pendant (toujours en denors des panques) ? Si votre entreprise est une societé, quel est son capital ? - de 1 à 5 heures ...... 🗇 4 - de 5 heures à 3 jours ...... 5 Quelle que soit la forme juridique de votre entreprise. quels moyens vous ont été nécessaires pour démarrer (en Avez-vous suivi une formation particulière pour la comptant l'achat de machines et de véhicules, les frais réalisation de votre projet ? d'équipement et d'installation, les apports en nature, la constitution des stocks, d'un fonds de roulement, les valeurs d'achat de crédit-bail, les actifs de SCI, ... ) ? - OUI, pendant 5 à 15 jours ..... - OUI, pendant plus de 15 jours ..... - NON, vous n'avez pas suivi de formation ..... - de 10 000 à 24 999 F ..... 🖸 2 - de 25 000 à 49 999 F ..... - de 50 000 à 99 999 F ..... 📮 4 Avant la mise en place de votre projet, avez-vous démarché des clients ? - OUI ...... 🗇 1 - de 100 000 à 249 999 F ..... 5 - de 250 000 à 499 999 F ..... - NON \_\_\_\_\_ 2 (PROSPEIZI Avant de réaliser votre projet avez-vous fait. ou fait faire, une étude : Pour financer votre projet, avez-vous demandé un - de votre concurrence - OUI prét bancaire ? - OUI ...... 🗆 9 - NON ..... - NON (passez à la question 27) ...... (ETCON13A) - financière (comptes prévisionnels, trésorerie) - OUI ..... (25 Si oui, avez-vous obtenu ce financement bancaire? □ 5 - NON ..... - OUI ...... 🗆 1 □ 6 (ETFIN:33) - NON \_\_\_\_\_ 2 technique - OUI ..... T 7 - NON ..... □ 8 (27) Exercez-vous une autre activité dans une autre entreprise, (ETTEC:3C) soit en tant que dirigeant soit en tant qu'associé ? Avez-vous perçu des aides financières publiques - OUI ...... y compris l'ACCRE) ? - NON ..... OUI, ou vous allez les percevoir ..... NON ..... Avez-vous repris totalement ou partiellement une des 28 En attente de réponse ..... Пз activités de votre ancien employeur ? (AICESTS) - OUI ...... 🗆 5 - NON ...... 🗆 6 otre projet a consisté à (une seule réponse) : (EXTERNES) vous avez reçu une entreprise en héritage (29 Etes-vous le client ou le fournisseur de la dernière entreprise où vous avez travaillé ? - OUI ...... 🗀 7 vous avez pris une location gérance ...... 6 - NON ..... 🗆 8 vous avez repris l'entreprise de votre conjoint ...... 🔲 7 (EXTERNET) vous avez transformé en société l'entreprise $(\infty)$ Etes-vous lié à une franchise, à un contrat de concession, votre entreprise est une création de "toutes pièces" 🔲 🥱 étes-vous agent de marque ? - OUI ..... 🗆 1 CREARES - NON ..... 2 (FRANCHI) activité exercée dans l'entreprise par le précédent exploitant était : [31] La création et le démarrage de votre entreprise ont-ils été facilités par des relations que vous aviez avec : a même que celle que vous y exercez actuellement 🔲 🔞 un ou plusieurs fournisseurs rès différente ...... 🔲 J - NON ..... 🗆 .4 ous ne connaissez pas l'activité précédente ..... n'y avait pas de précédent exploitant ...... 🔲 5 · un ou plusieurs clients · OUI ..... [] 5 - NON ..... □ 6 ILIENTICI

A qualle date le premier salarié a-t-il eté e poauché (bars atrigeant) : mois	arres -3	1   _ vous fave:	Das de salame
A que le date le deuxième salarié a-f-il été embauché (hors singeant) : mois	arnee 191	i   Das de deum	àme salane
Veuillez indiquer le nombre de personnes travaillant dans votre (les personnes travaillant à titre tout à fait occasionnel ne doivent pas être p	e entreprise, Y COI prises en compte)	MPRIS VOUS-ME	ME
PERSONNES NON SALARIEES	AU DEMARRAGE	A CE JOUR	
DIRIGEANT(S) NON SALARIE(S) (le chef d'entreprise, les co-gérants majoritaires, les associés de SNC ou de société en commandite)	personnes	personnes	
CONJOINT COLLABORATEUR, AIDES FAMILIAUX, personnes à temps plein ou à temps partiel	personnes	personnes	
PERSONNES SALARIEES			<del></del>
DIRIGEANT(S) SALARIE(S), personnes non comptées précédemment (le chef d'entreprise, son conjoint, les éventuels associés)	personnes	personnes	
EMPLOIS SALARIES A TEMPS PLEIN (c'est-à-dire supérieur à 30 H par semaine), non compris dirigeants salariés	personnes	personnes	
EMPLOIS SALARIES A TEMPS PARTIEL (c'est-à-dire moins de 30 H par semaine)	personnes	personnes	
AUTRES CAS: stagiaires avec un contrat, apprentis,	personnes	personnes	
			_
TOTAL DES NON SALARIES ET DES SALARIES	personnes	personnes	
votre chiffre d'affaires.(une seule réponse)?  - des particuliers, le grand public	st la PRINCIPALE raiso calle dans la commune té du marché	ou dans la ville où	vous êtes : . [ 1
Votre chirre d ariares se repartit essentiellement sur :  1 ou 2 clients	nsez qu'elle va se dévinsez qu'elle va mainte re actuel nsez devoir redresser li difficile	prochains mois pou elopper	2 3 (EMBAUCA:)  (EMBAUCA:)  7 4 5 5 6
servant soit à la gestion, soit à la production : - vous ne - OUI	nsez fermer votre entri savez pas		B (AVENIRA)

NOUS AVEZ CONSACRE

· (x) (3) (4)



# ENQUETE AUPRES DES ENTREPRISES CREEES OU REPRISES EN 1994

SINE

Sociétés créées, personnes établies à leur compte et personnes ayant pris une location gérance : situation en 1997

#### ENOUETE STATISTIQUE OBLIGATOIRE

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général, est obligatoire.

Visa n° 97 X 080 EC du Ministre chargé de l'Economie valable pour l'année 1997.

Aux termes de l'article 6 de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique, les renseignements transmis en réponse au présent questionnaire ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique.

L'article 7 de la loi précitée stipule d'autre part que tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une amende administrative.

La loi n°76-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichters et aux libertès s'applique aux réponses faites à la présente enquête par les entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les connées les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de l'INSEE.

Retournez ce questionnaire rempli avant le en utilisant l'enveloppe jointe (Merci):
Pour tous renseignements relatifs à ce questionnaire vous pouvez vous adresser à :

	L'entreprise dont le r son activité en 1994. Cette entreprise existe-t-elle toujour	
l OUI : Pourri	ez-vous vérifier que les r	renseignements suivants sont exacts et complets ?
numero SIREN d	e l'entreprise est :	sinon → corrigez
adresse et le nom int-ils exacts ?	de l'entreprise, indiqués ci	
activité PRINCIPA!	LE de l'entreprise est :	sinon → corrigez
		code LLLL
n° de téléphone d	de l'entreprise est :	sinon → corrigez
	=> Compleiez le	cadre signature ci-dessous, puis tournez la page pour remplir ce questionnaire. Merci
NON:		
été vendue ou tra	son activité ? $\square 1$ nsmise ? $\square 2$ on gérance ? $\square 3$	quelle date ? mois
CADRE RE	SERVE A L'INSEE	Pouvez-vous nous indiquer les coordonnées de la personne qui répond à ce questionnaire pour une éventuelle demande de précision :
	VAG LJ TYP	Nom : Fonction dans l'entreprise :
	ETATREP L R	
	CJ L FONC	Fax:

Signature:

Depuis deux ans, quelle est votre démarche v de votre entreprise ?	ris-a-vis	Relations avec d'autres entreprises
- tenter de sauvegarder votre activité - la maintenir à son niveau	1	Avez-vous exécuté depuis deux ans des travaux de
- accroître votre activité	(COND1)	- oui, c'est ma principale source de chiffre d'affaires.
Débouchés		- non 2
Quelle clientèle représente la part LA PLUS IN TE de votre chiffre d'affaires ? (UNE SEULE RE	MPORTAN- EPONSE)	13) Si oui, avec combien de donneurs d'ordre ?
<ul> <li>des administrations ou des organismes publics</li> <li>des grandes entreprises (la grande distribution</li> <li>des petites et moyennes entreprises</li> <li>des particuliers, le grand public</li> </ul>	.)	Durant les deux dernières années, avez-vous CONFIE des travaux de sous-traitance à d'autres entreprises ?  - oui - non
Votre chiffre d'affaires (l'ensemble de vos ven prestations) se répartit essentiellement sur co clients : (UNE SEULE REPONSE)	tes et	(15) Si oui, à combien d'entreprises différentes ?
<ul> <li>1 ou 2 clients</li> <li>3 à 10 clients</li> <li>un plus grand nombre</li> <li>un grand nombre, mais avec quelques gros</li> </ul>	1   2   3   4	Etes-vous lié par un contrat de franchise, de concession, ou étes vous agent de marque ?
4 Votre clientèle actuelle est plutôt (UNE SEULE	REPONSE)	- oui
- internationale - transfrontalière - nationale	□ 5 □ 6 □ 7	En dehors de la sous-traitance, dans quel domaine avez-vous des LIENS DE COOPERATION étroits avec d'autres entreprises ?
- régionale (1 ou 2 régions) - locale ou départementale  5 Depuis deux ans, comment a évolué le nombre	☐ 8 ☐ 9 (REGCL4)	- achat (groupement d'achat, centrale d'achat)  - conception de biens ou de services (travail en commun)  2 - production de biens ou de services (mise en commun de personnel, de locaux, de machines)  3
clients? - diminution du nombre de clients	e 5	- yestion 4 - vente (clients présentés par une autre entreprise, commercialisation)
<ul> <li>pas vraiment de changement</li> <li>augmentation du nombre de clients</li> </ul>	1 2 3 (AUGCLS)	- publicité - finance (filiale, participation financière)
6) Avez-vous recentré votre clientèle vers de gros	clients ?	Avec combien d'entreprises avez-vous des
- oui - non	□ 4 □ 5	liens étroits de coopération ?
L'évolution de la clientèle est PRINCIPALEMENT (UNE SEULE REPONSE)	(GROCLE) I due	19 Faites-vous appel à des services extérieurs payants ?
<ul> <li>à une contrainte extérieure à l'entreprise</li> <li>à des contraintes internes à l'entreprise</li> <li>à une volonté interne à l'entreprise</li> <li>à une opportunité du marché</li> <li>PAS D'EVOLUTION</li> </ul>	□ 6 □ 7 □ 8 □ 9 □ 0	- pour la gestion (informatique, secrétariat) - pour le transport - pour le nettoyage (sociétés de service de nettoyage) - pour le stockage - pour la vente (VRP, commercial) - pour la publicité - pour la publicité - pour la publicité
Depuis deux ans, comment a évolué le nombre produits ou services ?	de vos	- VOUS N'AVEZ PAS RECOURS A DES SERVICES EXTERIEURS 9 (SERV19)
<ul> <li>diminution du nombre de produits ou services</li> <li>pas vraiment de changement</li> <li>augmentation du nombre de produits ou services</li> </ul>	□ 1 □ 2 □ 3	Bilan / investissement / emploi  Quel est votre dernier chiffre d'affaires ANNUEL
Depuis deux ans, avez-vous modifié de FAÇON IMPORTANTE la nature de vos produits ou servic	(NBPROS)	HORS TAXES connu (l'ensemble de vos ventes et prestations) ? - moins de 70 000 Francs HT
- oui - non	4 D 5	- de 70 000 F à 149 999 Francs HT - de 150 000 F à 299 999 Francs HT - de 300 000 F à 499 999 Francs HT
L'évolution des produits ou services est PRINCIPALEMENT due (UNE SEULE REPONSE) :		- de 500 000 F a 999 995 Francs H1
à une contrainte extérieure à l'entreprise à des contraintes internes à l'entreprise à une volonté interne à l'entreprise à une opportunité du marché PAS D'EVOLUTION	6 7 8 9 0 (EVPRO10)	- 10 millions de Francs HT ou plus    CA20A
Depuis deux ans, avez-vous :		(CA208)  (21) Votre chiffre d'affaires concerne la période quivante :
fait du démarchage, de la prospection ? fait un effort publicitaire ? fait un effort sur vos prix ? racheté la clientèle d'une autre entreprise ? acheté des brevets ou des licences ? AUCUNE OPERATION SPECIFIQUE POUR ATTIRER LA CLIENTELE	1 2 3 4 5 5 5 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	(21) Votre chiffre d'affaires concerne la période suivante :  mois de début (MDEB21)  mois de fin  1 9   année de deput (ADE321)

Ces deux dernières d'affaires a-t-il évo	s attriées, confiment votre chiffre lué ?	(25) Avez-vous souvent de	s problemes de trésorer	ie ?
<ul> <li>il a beaucoup diminu</li> <li>il a un peu diminué</li> <li>il est resté à peu pré</li> <li>il a un peu augmenté</li> <li>il a beaucoup augme</li> </ul>	s staile 2	- oui - non Depuis deux ans. dans plus investi ?	; quel(s) domaine(s) ave:	1 2 - 'PSTR251 2-Vous le
Jugez-vous que fina soit satisfaisant ?	ancièrement, votre dernier exercice	<ul> <li>achat de matériel néces biens ou des services (y achat de matériel burea</li> </ul>	compris informatique)	□ 1
- aui - non	☐ 6 ☐ 7 !SATCA231	- agencement de locaux - achat de locaux et terrai - achat de véhicules à us:	กร	) 4   5
Durant ces deux de avez-vous géré vos	rnières années, par quels moyens besoins de trésorerie ?	- achat de brevets - rachat d'une autre entre - achat important de servi	ces à une autre entrepri	
<ul> <li>découverts bancaires</li> <li>emprunts bancaires</li> <li>autres types d'empru</li> <li>escompte ou affactur</li> <li>obtention de délais des réserves de l'entrepr</li> <li>ressources personnel de sa famille ou de se subventions</li> <li>augmentation de capi</li> <li>PAS DE BESOINS PARTICU</li> </ul>	nts		PALE source de financer  autofinancement)  ou des associés	9     1     2     3
T COMPRIS VOUS-	nombre de personnes travaillant actue MEME (les personnes intérimaires ou tr ent pas être prises en compte)	l ellement dans votre entreprise, ravaillant à titre tout à fait	EFFECTIFS A CE JOUR	
EFFECTIFS NON	♦ DIRIGEANT(S) NON SALARIE(S (le chef d'entreprise, les co-gérants maji société en commandite)	s) oritaires, les associés de SNC ou de	personnes (DNS28)	
SALARIES (	♦ CONJOINT COLLABORATEUR / Al personnes à temps plein ou à temps par	DES FAMILIAUX tiel	personnes (CC28)	
	◆ DIRIGEANT(S) SALARIE(S) personnes non comptées précédemment (le chef d'entreprise, son conjoint, les év	: entuels associés salariés)	personnes (DS28)	
EFFECTIFS SALARIES	♦ EMPLOIS SALARIES A TEMPS (c'est-à-dire supérieur à 30 H par semain	PLEIN ne), non compris dirigeants salariés	personnes (STP28)	
\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	♦ EMPLOIS SALARIES A TEMPS (c <sup>-</sup> est à dire moins de 30 H par semaine)	PARTIEL	personnes (SMT28)	
The More	♦ AUTRES CAS : STAGIAIRES ave	ec contrat, APPRENTIS,	personnes (AUT28)	
ėservė INSEE 28	TOTAL DES NON SALARIES ET DE	ES SALARIES	personnes (тотга)	
e Employez-vous du p	ersonnel à titre occasionnel ?	Conseil e	et formation	
<ul> <li>oui, intérimaires</li> <li>oui, CDD</li> <li>oui, autres contrats</li> <li>non</li> <li>Ces deux dernières a</li> </ul>	☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 (OCAS29) années, avez-vous licencié du	Depuis deux ans et en c table, avez-vous eu recc (entretien spécifique d'a - oui, occasionnellement (1 - oui, souvent (4 fois et plus	ours à des conseils d'exp ou moins une demi-heure à 3 fois par an)	ert 🗓
personnel?	_ 1	- non, aucun conseil		5 (CONS32)
- non	[] 2 (Lic30)	Si vous n'avez pas eu re pourquoi ?		
1) Si oui, combien de lie	cenciements ? (NLIC31)	<ul> <li>vous n'avez pas de besoir</li> <li>les compétences existent</li> <li>vous ne faites confiance q</li> <li>difficultés à trouver des conseils sont trop cher</li> <li>SANS OBJET</li> </ul>	dans votre entreprise u'à vous-même onseils adaptés	1 2 3 4 5 6 6 (PCONS33)
		Depuis deux ans, vous o une formation specifique	u vos salariés, avez-vou à l'activité de l'entrepri	s suivi
		- oui - non		7 B (FORMA34)

Principaux problèmes rencont	rés	Pour les 12 mois écoulés, pensez-vous avoir at	!
		vos objectifs concernant :	teint
Ces deux dernières années, quels ont été vos principaux problèmes ?		(COCHER LA CASE POUR REPONDRE OUI)	
		OUI, C'ETAIT   OUI	I. IL A ET
) problèmes de débouchés			TTEINT
- vous avez trop de travail	□ 1	Pour vous : - votre salaire / votre revenu	
<ul> <li>vous n'avez pas assez de travail</li> <li>vous avez perdu des clients importants</li> </ul>	□ <sup>2</sup>	- votre salaire / votre revenu	□ 2 □ 4
- la concurrence est trop forte	□ 3 □ 4	Pour l'entreprise :	
- vos produits ou services ne sont pas adaptés	U 4	- le nombre de clients	□ 6
à la demande	□ 5	- le chiffre d'affaires	□ 8
- autres problèmes de débouchés importants	□ e	- le bénéfice	
- PAS VRAIMENT DE PROELEMES DE DEBOUCHES	[] 7 (PDEB35)	services 2	□ 3
) problèmes financiers	(F)2833	- la satisfaction de la clientèle 4 - les investissements 5 6	D 5
- problème d'endettement	□ 1	(Issuad)	(ATTS)
- défaut de paiement de clients	□ 2	Comment envisagez-vous les 12 prochains mois	2
- délai de paiement des clients - délai de paiement aux fournisseurs	□ 3	vous pensez :	•
- dèlai de paiement aux administrations	□ 4 □ 5	vandra vatra antonio	_
- autres problèmes financiers importants	□ 6	<ul> <li>vendre votre entreprise</li> <li>fermer votre entreprise</li> </ul>	
PAS VRAIMENT DE PROELEMES FINANCIERS	_ 7	- devoir redresser une situation difficile	□ 2 □ 3
	(PFIN35)	- maintenir l'équilibre actuel de votre entreprise	4
problèmes de production et de coûts de produc	tion	<ul> <li>que votre entreprise va se développer</li> </ul>	<u> </u>
- moyens de production inadaptés (exemple : locaux tr	ор	- vous ne savez pas	□ 6
petits, matériels trop anciens)	□ 1		(AVEN39)
coûts de personnel trop élevés	□ 2	Pensez-vous embaucher un ou plusieurs salaries	sau
couts d'exploitation trop élevés (loyer, stock, EDF) délais d'approvisionnement		cours des 12 prochains mois ?	
autres problèmes de production importants	□ 4 □ 5	- vous ne savez pas	<b>D</b> 1
PAS VRAIMENT DE PROBLEMES DE PRODUCTION	☐ 6	- oui	D 2
	(PPR035)	- non	□ 3
problèmes internes à l'entreprise (administratii management)	7	(41) Si oui, combien d'embauches ?	(EM40)
manque de qualification	a Least de Sec		
problème de gestion	□ 1 □ 2		(NEM41)
problème de mésentente au sein de l'entreprise	□ 3	(42) Si non, pourquoi ?	
vous vous sentez isolé	□ 4		11.00
autres problèmes importants internes à l'entrepri	se 🛮 5	<ul> <li>vous n'en avez pas besoin</li> <li>les locaux de l'entreprise sont trop petits</li> </ul>	<u> </u>
PAS VRAIMENT DE PROBLEMES «ADMINISTRATIFS OU DE MANAGEMENT»	□ 6	- cela coûte trop cher	□ 5 □ 6
MANAGEMENT	(PINT35)	- vous avez peur de ne pas pouvoir licencier par la	
Autres problèmes importants		suite	_
en procès avec un client ou un fournisseur	12110	- cela est très difficile (administration, problème de	□ B
grèves	□ 1 □ 2	gestion du personnel)	
sinistres	D 3	<ul> <li>vous ne trouvez pas de personnel adapté</li> <li>SANS OBJET</li> </ul>	□ 9 □ 0
apparition brutale d'un concurrent		30/13 00051	(PEM42)
conjoncture très défavorable	□ 5		
PAS VRAIMENT D'AUTRES PROBLEMES IMPORTANTS	□ e	(43) Pensez-vous licencier au cours des 12 prochains	mois ?
	(PAUT35)	- vous ne savez pas	1 -
) Finalement, quel est votre problème principal ?		- oui	□ 2
débouché (a)		- non	□ 3
financier (b)	D 1		(LIC43)
production et coût de production (c)	□ 2 □ 3	(44) Si oul, combien de licenciements ?	
interne à l'entreprise (d)	4	of the state of th	
autres problèmes importants (e)	□ 5		(NLIC44)
OUS N'AVEZ PAS DE PROBLEME PARTICULIER	□ 6	(45) A votre avis, quelles seraient les conditions minin	nales
	(PROB36)	qu'il faudrait réunir pour développer votre entrep	rise ?
Opinions	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	(COCHER QUATRE CASES AU MAXIMUM)	
	<del></del>	- une meilleure qualification professionnelle de	
Dirioz vovo que la aréstica de voto		moi-même ou de mes salaries	□ 00
Diriez-vous que la création de votre entreprise v satisfait ?	ous	- une aide dans la gestion	01
		- une aide dans la commercialisation	□ 02
pas du tout	1	- des aides à l'emploi	D 03
pas vraiment	□ 2	- un prêt bancaire	☐ 04 ☐ 05
in peu	□ 3	<ul> <li>une conjoncture plus favorable</li> <li>des délais de paiement (client-fournisseur)</li> </ul>	D 05
eaucoup otaiemer,t	□ 4	- une simplification des formalités administratives	□ 06 □ 07
oransi (197),	□ 5	- des délais de paiement des charges administratives	
	(SATIS3/)	- la baisse des charges sociales	09
		- la baisse des charges fiscales	<u> </u>
		- AUCUNE, JE NE SOUHAITE PAS DEVELOPPER MON ENTREPRISE	
			AIDE45)

### DÉTAIL DE LA CONSTRUCTION DE LA NOMENCLATURE EN 14 POSTES

```
1 - INDUS - industrie (sauf boulangerie, pâtisserie et charcuterie)
 10 à 14 (extractions)
 15 sauf 151F, 158B,C,D (industrie alimentaire sauf boulangerie, pâtisserie et charcuterie)
 16 à 41 (textile, bois, métaux, chimie...)
 2- CONSTI - construction terrassement
 451, 452 (terrassement, construction, maconnerie)
 455Z (location)
 3- CONST2 - travaux d'installation
453, 454 (installation, isolation, revêtements, finitions)
4- CAUTO - commerce et réparation automobile
50
5- CGROS - commerce de gros
51 sauf 511 (commerce de gros sauf intermédiaires du commerce)
6- CDAL - commerce de détail alimentaire
521, 522 (supérettes, commerces de détail alimentaires spécialisés)
151F (charcuteries)
158B,C,D (boulangeries, pâtisseries)
7- CDNALSP - commerce de détail spécialisé non alimentaire
523, 524, 527 (pharmacies, parfumeries, habillement, chaussure, journaux, fleurs, réparations...)
3- CDOCC - vente d'occasion ou ambulante
525 (biens d'occasion)
526 (VPC, marchés, vente à domicile)
9- HCR - hôtel café restaurant
55
10- TRANS - transports
60 à 63 (taxis, déménagements, transport routier de marchandises, manutention, services, autres transports...)
11- SECON - service aux entreprises : conseil et assistance
72, 73 (informatique, recherche et développement)
741, 742, 743, 744 (juridiques, comptables, marketing, gestion, architectes, ingénierie, analyses, essais, publicité)
804C (formation des adultes)
12- SEOPP - services opérationnels aux entreprises
64, 71 (poste, location)
745, 746, 747, 748 (travail temporaire, nettoyage, photo, secrétariat, conditionnement, routage...)
90 (voirie, gestion des déchets...)
13- SMPAR - services aux particuliers
70, 75 (immobilier, administration)
80 sauf 804C (éducation)
85 (santé et action sociale)
91, 92 (culture, sport)
93 (services personnels)
95 (services domestiques)
9999 (non renseignés)
14- INTCOM - intermédiaires du commerce
511
```

10

## TAUX DE SURVIE SELON LE STATUT DU CRÉATEUR

Taux de survie selon le profil des créateurs

	Chômeurs aidés	Chômeurs non aidés	Actifs
Sexe			
Hommes	52,4%	41,8%	61,1%
Femmes	48,1%	43,6%	60,9%
Age			
24 ans et moins	42,3%	32,2%	44,3%
25 à 29 ans	47,7%	40,6%	55,7%
30 à 39 ans	52,3%	43,6%	61,3%
40 à 49 ans	55,3%	45,0%	64,2%
50 ans et plus	52,4%	48,0%	65,1%
Lieu de naissance			
France	51,8%	43,5%	62,0%
Étranger	44,8%	36,7%	51,5%
Diplôme le plus élevé			
Aucun diplôme	42,4%	39,8%	52,0%
CEP	49,4%	40,3%	58,7%
BEPC	49,2%	44,0%	56,0%
CAP/BEP	53,6%	38,3%	64,7%
Bac technique	51,0%	40,4%	61,0%
Bac général	47,1%	41,5%	56,3%
BTS/DUT	56,3%	45,3%	59,8%
DEUG	45,7%	43,2%	65,0%
Bac+3 et plus	55,8%	54,9%	66,9%
Гаux de survie moyen	51,3%	42,6%	61,1%

Taux de survie selon la familiarité avec la création d'entreprise

	Chômeurs aidés	Chômeurs non aidés	Actifs
Qualification professionnelle antérie	ure		
Chef d'ent., artisan, commerçant	45,6%	44,9%	67,7%
Cadre	56,7%	52,0%	60,9%
Agent de maîtrise	58,2%	39,1%	58,0%
Profession intermédiaire	46,6%	41,0%	55,5%
Employé	46,1%	38,7%	55,3%
Ouvrier	57,8%	36,5%	59,4%
Étudiant	50,9%	45,0%	64,4%
Sans activité ou sans qualification	37,5%	41,8%	50,3%
Création ou reprise antérieure			
Jamais créé	51,5%	42,8%	60,0%
Créé une fois	50,7%	47,0%	64,1%
Créé deux ou trois fois	42,7%	30,5%	61,8%
Créé plus de trois fois	43,2%	43,1%	63,0%
Chef d'entreprise dans l'entourage	<del>~</del>		
Oui, proche entourage	50,3%	39,9%	63,7%
Oui, entourage familial	52,7%	44,6%	60,8%
Oui, les deux	51,7%	47,8%	57,2%
Non, personne	49,8%	39,8%	58,8%
		·	
Taux de survie moyen	51,3%	42,6%	61,1%

Le taux de survie selon les motivations de création

	Chômeurs aidés	Chômeurs non aidés	Actifs
Situation antérieure			
En activité	-	-	61,1%
Chômage depuis moins d'un an	54,0%	40,3%	-
Chômage depuis plus d'un an	47,1%	40,7%	-
Sans activité	41.6%	44,6%	
Principale raison de la création			
Nouvelle idée de prod. ou de marché	46,5%	39,9%	56,5%
Goût d'entreprendre, indépendance	52,4%	44,3%	61,5%
Opportunité de création, de reprise	57,1%	48,1%	65,1%
Ne retrouvait pas d'autre emploi	45,8%	34,8%	51,6%
Exemples réussis dans l'entourage	50,0%	40,0%	51,0%
Taux de survie moyen	51,3%	42,6%	61,1%

Taux de survie selon la continuité avant l'activité antérieure

	Chômeurs aidés	Chômeurs non aidés	Actifs
Acquisition de compétences profession	onnelles		
(sans activité antérieure)	41,6%	44,6%	
Dans la même activité	57,2%	44,6%	67,4%
Dans une activité proche	46,2%	38,2%	54,2%
Dans une activité différente	44,5%	36,4%	45,3%
Démarrage facilité par relations avec	fournisseurs		
Oui	54,8%	43,1%	60,6%
Non	49,2%	42,3%	61,3%
Démarrage facilité par relations avec	clients		
Oui	55,6%	43,3%	61,8%
Non	48,2%	42,1%	60,5%
Raison d'implantation géographique			
Proximité marché, four., do. d'ordre	58,0%	46,4%	61,4%
Économies, aides ou infra. Locales	49,7%	41,8%	59,1%
Par opportunité	57,4%	46,0%	64,6%
Proximité dom., raisons personnelles	49,6%	41,2%	60,7%
Taux de survie moyen .	51,3%	42,6%	61,1%

Taux de survie selon l'investissement dans la préparation du projet

	Chômeurs aidés	Chômeurs non aidés	Actifs
Consultation de conseillers			
Non	50,2%	39,8%	57,3%
Oui, 5 heures ou moins	50,6%	47,3%	64,2%
Oui, plus de 5 heures	53,0%	46,5%	66,1%
Suivi d'une formation pour proje	t		
Non	48,1%	42,6%	60,6%
Oui, moins de 5 jours	54,4%	40,4%	63,4%
Oui, 5 à 15 jours	54,4%	41,2%	61,8%
Oui, plus de 15 jours	54,0%	47,5%	62,3%
Démarchage préalable clients			
Oui	50,3%	40,5%	56,8%
Non	52,1%	43,8%	63,3%
Réalisation d'une étude préalable			
Non	47,8%	39,2%	57,3%
Oui	52,0%	45,4%	63,3%
Taux de survie moyen	51,3%	42,6%	61,1%

Taux de survie selon l'origine de l'entreprise

	<del></del>		
	Chômeurs aidés	Chômeurs non aidés	Actifs
Votre projet a consisté en			
Rachat d'une entreprise	75,8%	61,5%	77,8%
Héritage	78,0%	61,3%	82,5%
Location-gérance	42,1%	42,5%	62,6%
Reprise, conjoint, transformation	47,8%	55,1%	79,0%
Création de « toutes pièces »	47,9%	39,3%	53,8%
Origine entreprise (SIRENE)	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
Création	49,0%	40,0%	55,6%
Reprise	63,7%	54,7%	76,2%
Franchise, concession, agent			
Oui	44,2%	46,7%	59,9%
Non	51,8%	42,3%	61,1%
Reprise activités de l'ancien employ	eur		
Oui	62,6%	54,0%	72,0%
Non	48,5%	41,1%	57,5%
Client ou fournisseur dernière entre	prise		
Oui	59,0%	44,6%	62,9%
Non	50,6%	42,5%	60,8%
Non	50,6%	42,5%	
Taux de survie moyen	51,3%	42,6%	61,1

Taux de survie selon l'entreprise au démarrage

	Chômeurs aidés	Chômeurs non aidés	Actifs
Nombre de salariés au démarrag	ge		
Aucun	50,3%	40,8%	57,4%
1 ou 2 salariés	55,3%	49,2%	65,6%
3 salariés et plus	55,8%	47,3%	70,9%
Moyens nécessaires pour démari	rer		
Moins de 10 000 F.	40,0%	34,3%	50,9%
De 10 à 24 999 F.	43,0%	36,7%	55,0%
De 25 à 49 999 F.	50,8%	37,6%	56,3%
De 50 à 99 999 F.	44,7%	44,4%	58,6%
De 100 à 249 999 F.	61,7%	51,5%	67,0%
De 250 à 499 999 F.	70,0%	68,1%	71,6%
De 500 à 999 999 F.	72,7%	74,3%	79,0%
Plus d'un million de Francs	81,7%	72,4%	78,9%
Prêt bancaire			
Oui	60,1%	51,7%	70,3%
Non	45,6%	40,0%	56,5%
		-	
Taux de survie moyen	51,3%	42,6%	61,1%

Taux de survie selon la forme juridique et le secteur d'activité de l'entreprise

	Chômeurs aidés	Chômeurs non aidés	Actifs
Catégorie Juridique Sirène			
Personnes morales			
SARL	59,9%	53,2%	66,2%
Autre société	57,5%	46,0%	73,3%
Personnes physiques			
Artisan-commerçant	63,9%	49,1%	70,8%
Commerçant	40,0%	34,0%	43,3%
Artisan	56,3%	40,1%	61,1%
Profession libérale	56,2%	46,4%	65,5%
Agent commercial	20,7%	21,3%	20,6%
Personne physique	14,9%	49,6%	43,1%
Code APE : nomenclature en 14 post	es <sup>14</sup>		
Industrie	55,3%	45,9%	63,0%
Construction terrassement	53,0%	40,4%	68,7%
Construction installation	61,4%	43,8%	71,1%
Commerce et réparation automobile	66,0%	47,8%	70,3%
Commerce de gros	54,4%	45,7%	55,3%
Intermédiaires du commerce	25,4%	26,6%	28,2%
Commerce de détail alimentaire	54,9%	44,8%	68,0%
Commerce de détail spécialisé NA	55,3%	45,9%	68,1%
Vente d'occasion et ambulante	28,8%	29,1%	30,6%
Hôtels Cafés Restaurants	50,4%	45,9%	53,7%
Transports	58,4%	43,3%	63,8%
Conseil et Assistance aux entreprises	60,3%	47,7%	60,2%
Services opérationnels aux entrepri.	42,9%	32,4%	55,6%
Services aux particuliers	80,1%	47,1%	70,0%

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Cette nomenclature est spécifique à cette étude. Elle tient compte de la particularité des entreprises créées par les chômeurs aidés, très orientées vers le commerce. Cf. En annexe la définition exacte des secteurs d'activité.

Taux de survie selon la forme juridique et le secteur d'activité de l'entreprise

	Chômeurs aidés	Chômeurs non aidés	Actifs
Secteur d'activité			
IAA	59,7%	46,4%	71,4%
Industrie	56,8%	46,2%	63,6%
Construction	57,5%	41,7%	65,8%
Commerce	44,3%	39,1%	56,3%
Transport	58,0%	42,6%	63,4%
HCR	50,3%	46,0%	54,0%
Services aux entreprises	49,9%	41,6%	60,6%
Services aux ménages	57,6%	51,8%	69,1%
Taux de survie moyen	51,3%	42,6%	61,1%

Taux de survie selon la clientèle d'origine de l'entreprise

	Chômeurs aidés	Chômeurs non aidés	Actifs
Clientèle la plus importante en CA			
Particuliers	51,2%	43,3%	62,4%
Entreprises, commerçants	51,6%	41,8%	58,4%
Grande distribution	47,5%	33,7%	58,1%
Administrations, organismes publics	52,8%	43,6%	63,3%
Travail en tant que sous-traitant			
Non, jamais	50,6%	43,6%	61,3%
Oui, activité annexe	56,6%	44,8%	66,9%
Oui, principale source de CA	47,0%	34,6%	51,6%
Répartition du CA			
1 ou 2 clients	39,5%	29,2%	48,3%
3 à 10 clients	52,8%	41,8%	57,9%
Un plus grand nombre de clients	52,0%	45,3%	63,6%
Clientèle			
Locale	53,6%	44,8%	63,5%
Régionale	50,3%	40,2%	60,4%
Nationale	46,8%	42,6%	56,1%
Transfrontalière	41,3%	19,6%	53,4%
nternationale	46,8%	47,0%	58,0%
Taux de survie moyen	51,3%	42,6%	61,1%

# COLLECTION RaPPORTS

# Récemment parus :

Proposer des petits-déjeuners en zone urbaine sensible

Christine OLM - n°200 (1999)

Les Français et la vie associative

Jean-Pierre LOISEL - n°201 (1999)

Le devenir des sortants de l'allocation parentale d'éducation de rang 2

Rémi GALLOU, Marie-Odile SIMON - n°202 (1999)

Profils globaux de mobilité

Joëlle MAFFRE, Jean-Luc VOLATIER - n°203 (1999)

Les personnes interdites de chéquiers

Rémi GALLOU, Pierre LE QUÉAU -  $n^{\circ}204$  (1999)

La nouvelle vague d'un processus de professionnalisation d'emplois dans le travail social

Patrick DUBÉCHOT, Pierre LE QUÉAU, Michel MESSU - n°205 (1999)

L'évaluation des actions d'insertion économique financée par la FSE dans le cadre des plans départementaux d'insertion

Patrick DUBÉCHOT, Charles LECOMTE, Pierre LE QUÉAU - n°206 (1999)

Eléments méthodologiques pour le diagnostic territorial appliqué aux équipements culturels

Bruno MARESCA, Franck THOMAS - n°207 (2000)

Président : Bernard SCHAEFER Directeur Général : Robert ROCHEFORT 142, rue du Chevaleret, 75013 PARIS - Tél. : 01 40 77 85 01

ISBN: 2-84104-155-7

CRÉDOC

Crédoc - Crapports.



Centre de recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de